

**S**  
**165**  
ans  
d'histoires  
à vos côtés

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Paris | 19 mai 2022

Suivez le webcast de la réunion  
en cliquant [ici](#) ou sur [www.groupeseb.com](http://www.groupeseb.com)



- AlClad
- ARNO
- ASIA
- calor
- clock
- Curtis
- DACH
- emja
- HEPP
- IMUSA
- KAISER
- Kraftblitz
- KRUPS
- Leptonic
- MARAJA
- MIRRO
- Moulinex
- CBH
- PANEX
- Rochedo
- Reoul
- SOMUCI
- schaerer
- SEB
- Silit
- SUPOR
- Tfal
- Tefal
- UMCO
- WearEver
- WMF

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

## AVERTISSEMENT

Cette présentation peut contenir des déclarations de nature prévisionnelle concernant l'activité, les résultats et la situation financière du Groupe SEB. Ces anticipations s'appuient sur des hypothèses qui semblent raisonnables à ce stade mais sont dépendantes de facteurs exogènes tels que l'évolution des cours des matières premières, des parités monétaires, de la conjoncture économique et de la demande dans les grands marchés du Groupe ou l'effet des lancements de nouveaux produits par la concurrence.

Du fait de ces incertitudes, le Groupe SEB ne peut être tenu responsable pour d'éventuels écarts par rapport à ses anticipations actuelles qui seraient liés à la survenance d'événements nouveaux ou d'évolutions non prévisibles.

Les facteurs pouvant influencer de façon significative les résultats économiques et financiers du Groupe SEB sont présentés dans le Rapport Financier Annuel et Document d'Enregistrement Universel déposé chaque année à l'AMF. Le bilan et le compte de résultat inclus dans le présent document sont extraits des états financiers consolidés au 31 décembre 2021 audités par les Commissaires aux comptes et arrêtés par le Conseil d'administration de SEB SA en date du 24 février 2022.



## INTRODUCTION

1. SEB, le leader d'un marché dynamique
2. Des performances 2021 remarquables
3. Un solide premier trimestre - Perspectives 2022
4. Dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général
5. Capital, dividende et cours de bourse
6. Gouvernance
7. Informations préalables au vote des résolutions
8. Rapports des Commissaires aux comptes
9. Questions / réponses
10. Vote des résolutions

**SOMMAIRE**



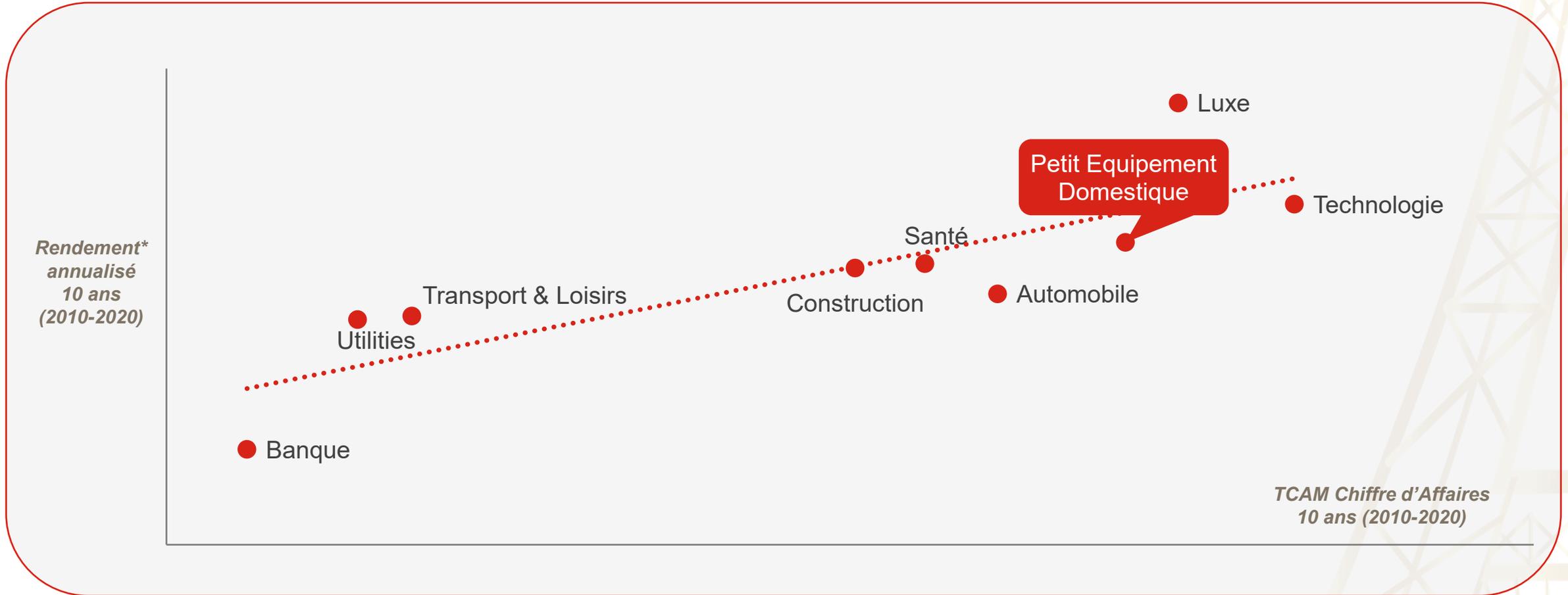
**S**  
165  
ans  
d'histoires  
à vos côtés



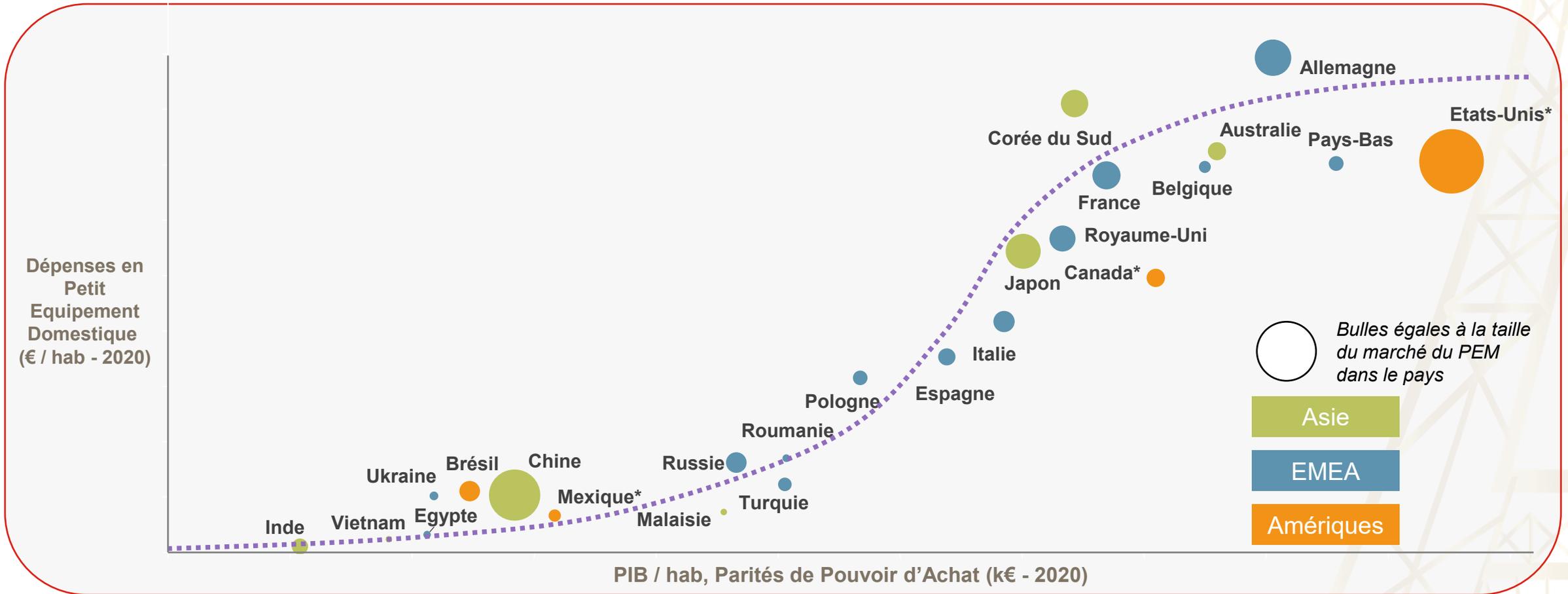
**01**

**SEB, LE LEADER D'UN  
MARCHE DYNAMIQUE**

# Le secteur du Petit Equipement Domestique est attractif en termes de croissance et de rentabilité



# Il est au cœur de la consommation sur les marchés matures



# Il s'appuie sur les nouvelles tendances de consommation et les nouvelles technologies

## Nouvelles tendances de consommation

### Simplification



Facilité d'utilisation,  
versatilité et  
gain de temps

### Santé & Bien-être chez soi



Alimentation saine  
Cuisine fait-maison  
Purification de l'air

### Engagement environnemental



Durabilité, réparabilité  
Sobriété énergétique  
Fabrication responsable et  
circulaire

## Nouvelles technologies



Intelligence artificielle,  
nouveaux matériaux,  
batteries

# ... sources de renouvellement...



... et d'innovations de rupture...

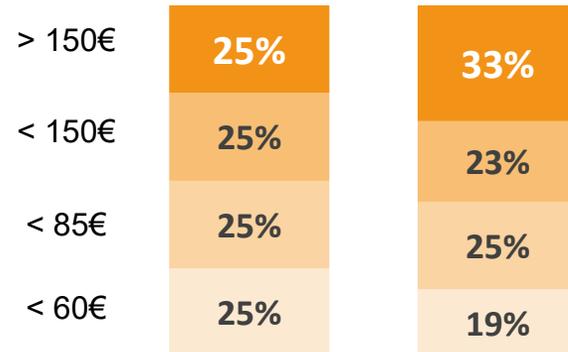


... génératrices de montée en gamme ...

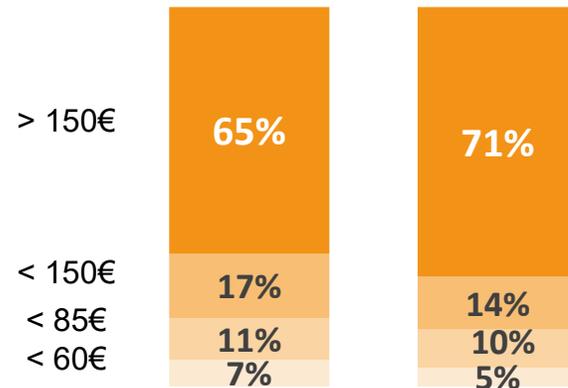
## Préparateurs culinaires



### Répartition en volume



### Répartition en valeur



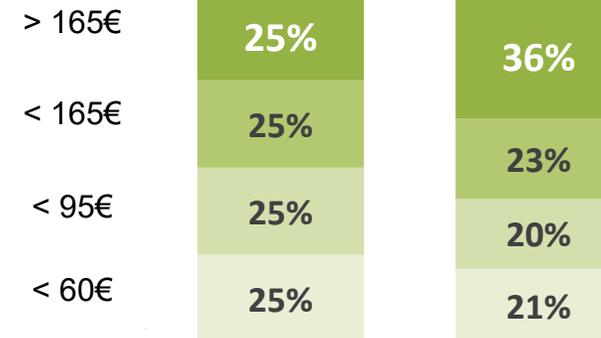
**2017**

**2021**

## Aspirateurs



### Répartition en volume



### Répartition en valeur

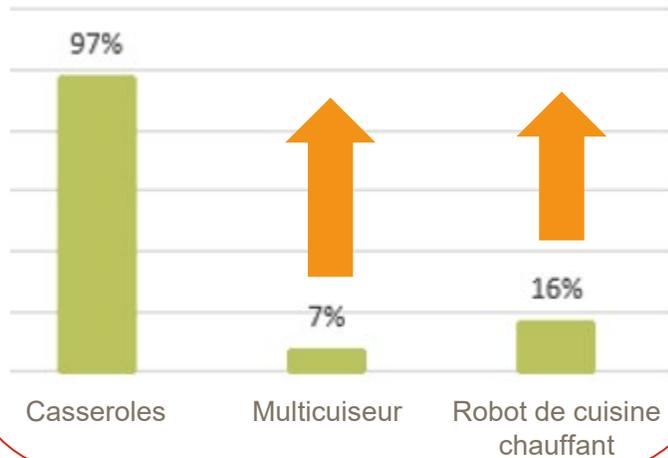


**2017**

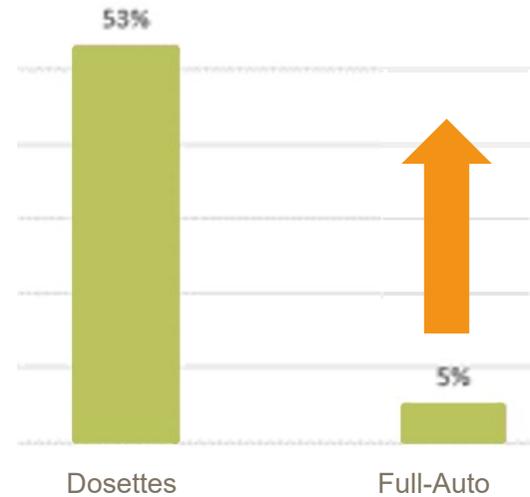
**2021**

... ouvrant de nouveaux horizons de croissance

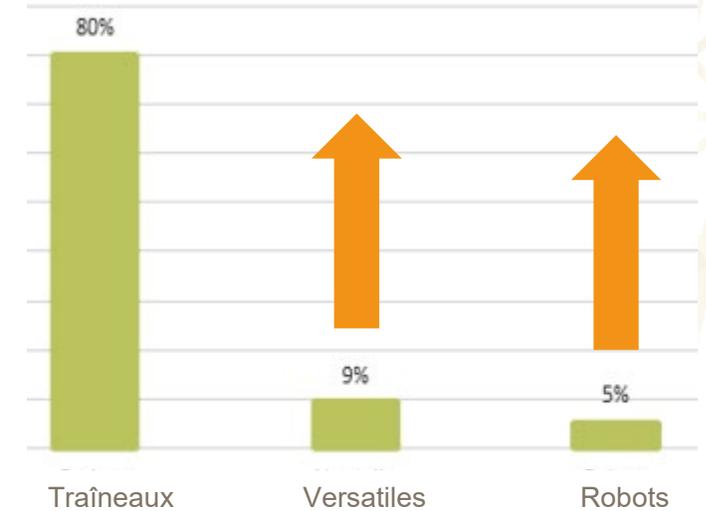
### Culinaire



### Préparation des boissons

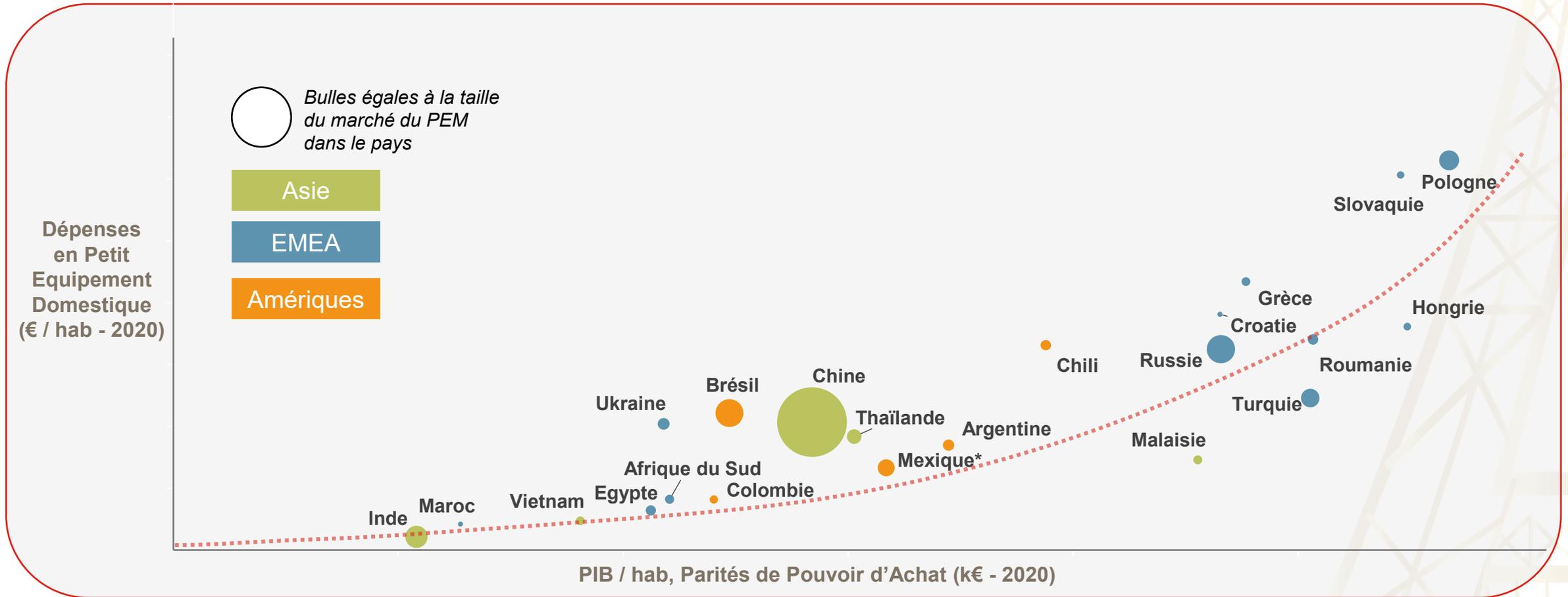


### Aspirateurs



**→ Volonté des consommateurs de compléter leur équipement**

# Il se développe également sur les marchés émergents...



... avec l'essor des classes moyennes...

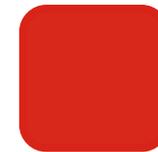
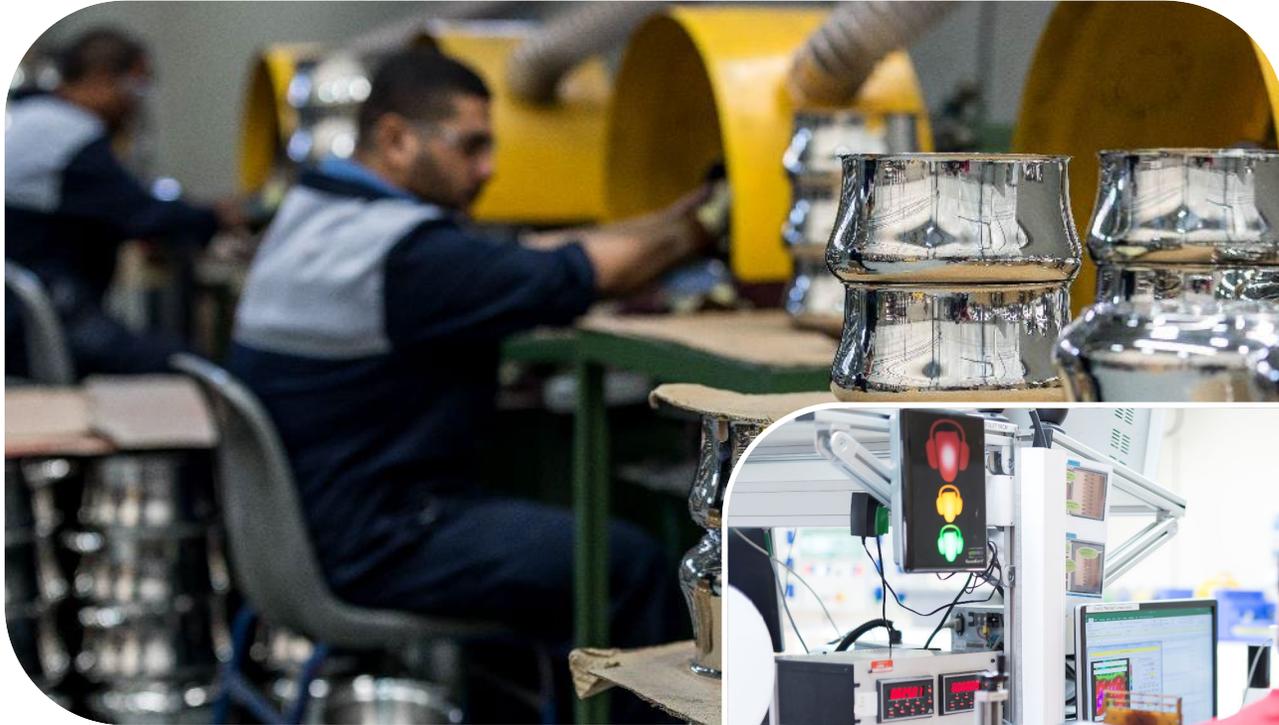
Classe moyenne (milliards d'habitants)	2010	2020	2030e
Pays matures	1	1	1
Pays émergents	1	2	4
<hr/> <b>Total</b>	<hr/> <b>2 MDS</b>	<hr/> <b>3 MDS</b>	<hr/> <b>5 MDS</b>

Source : Banque Mondiale

... avec des produits adaptés aux usages locaux...



... et des usines, des structures commerciales et des compétences locales





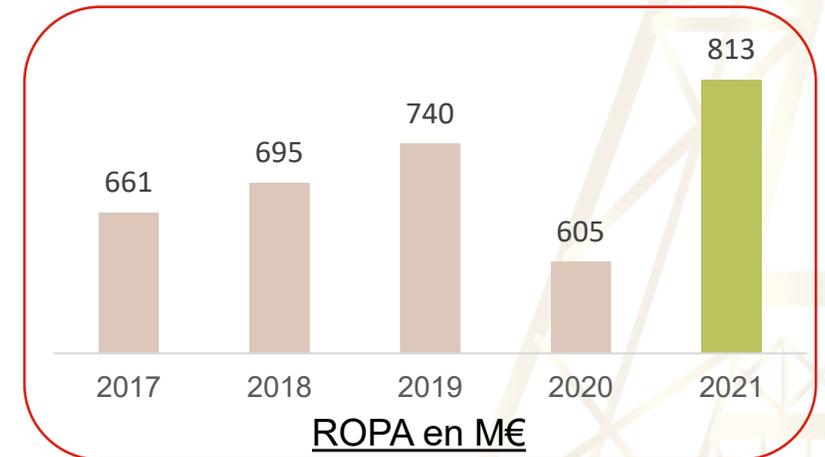
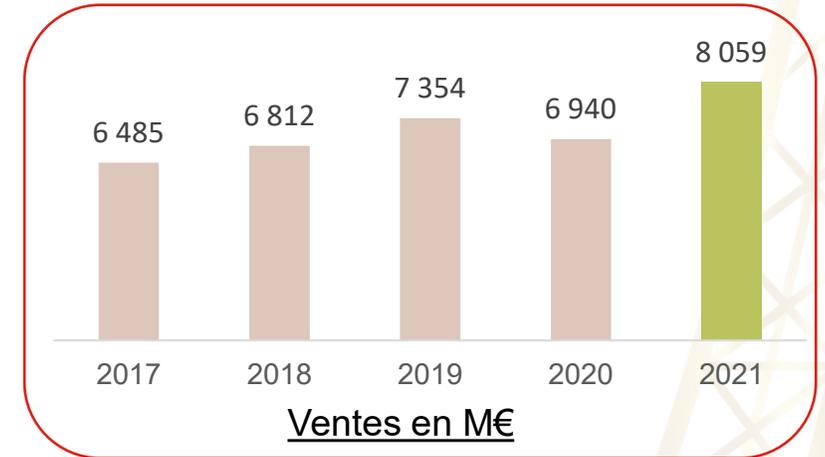


**02**

**DES  
PERFORMANCES  
2021  
REMARQUABLES**

## 2021: des performances records

- **Ventes supérieures à 8 Mds €**
  - Croissance organique vs 2020 **supérieure à 1 Md €**
- **Résultat Opérationnel d'Activité supérieur à 800 M€**
  - Retour à une marge opérationnelle supérieure à 10 %
- **Nouvelle démonstration de la résilience du Groupe**
  - Compensation de 300 M€ de vents contraires (matières, composants, fret, devises)
- **Renforcement des positions dans nos marchés**



## Chiffres-clés 2021 (1/3)

Chiffre d'affaires

**8 059 M€**

+ 16,1 % + 15,5 % à tcpc

ROPA

**813 M€**

+ 34,3 %

EBITDA ajusté

**1 041 M€\***

+ 22,3 %

Résultat net

**454 M€**

+ 51,0 %

2021 vs 2020

\* Yc IFRS-16 : 94 M€

## Chiffres-clés 2021 (2/3)

**Investissements**

**284 M€**

*3,5 % des ventes*

**Dette financière  
nette**

**1 524 M€\***

*Stable vs 31/12/2020*

**Dette fin. nette /  
EBITDA aj.**

**1,5 x**

**1,3 x hors IFRS-16**

\* Yc IFRS-16 : 335 M€

## Chiffres-clés 2021 (3/3)

**40 %**  
de femmes  
managers

**92 %**  
des produits  
réparables  
15 ans

**LTIRi\***  
**1,1**

**100 %**  
des sites  
certifiés ISO  
14001

\* Indicateur de performance sécurité

Nombre d'heures perdues pour les accidents en lien direct avec le travail rapporté au nombre d'heures travaillées (intérimaires compris)

**1** 

---

Ventes

**2** 

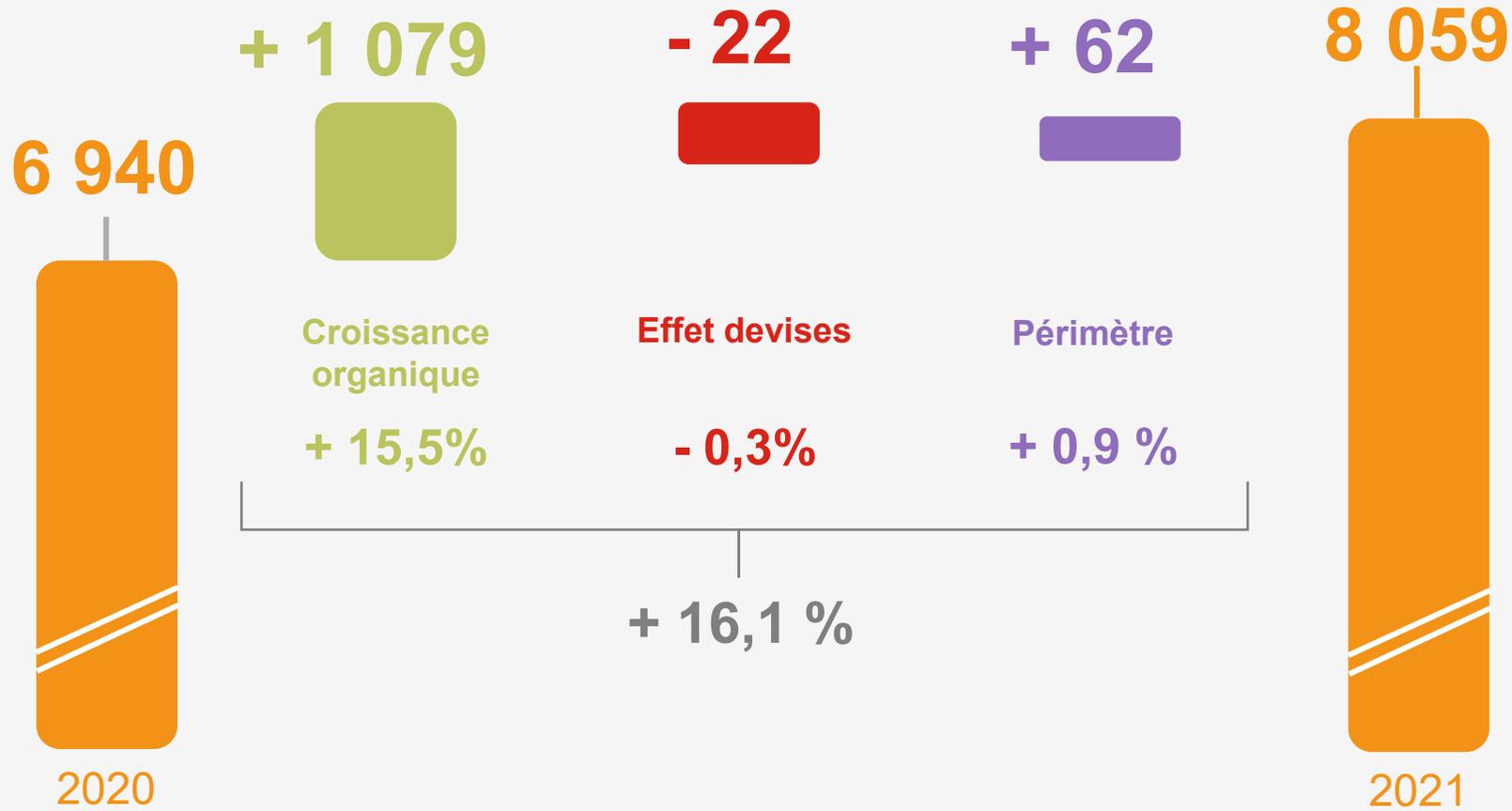
---

Résultats



# Croissance des ventes 2020 → 2021

en M€



## Ventes 2021



**Professionnel**

**628 M€**

**+ 9,2 % +10,2 % à tpc**

**Ventes**

**8 059 M€**

**+ 16,1 % + 15,5% à tpc**



**Grand public**

**7 431 M€**

**+ 16,7 % + 16,0 % à tpc**

## Professionnel : retour à une dynamique positive



- Reprise confirmée du chiffre d'affaires en café professionnel dès le 2<sup>e</sup> trimestre
  - Activité courante nourrie par l'innovation et l'expansion constante du portefeuille de clients
  - *Deals* comme catalyseurs supplémentaires
- Un 4<sup>e</sup> trimestre fort (+ 14,4 % tcpc)

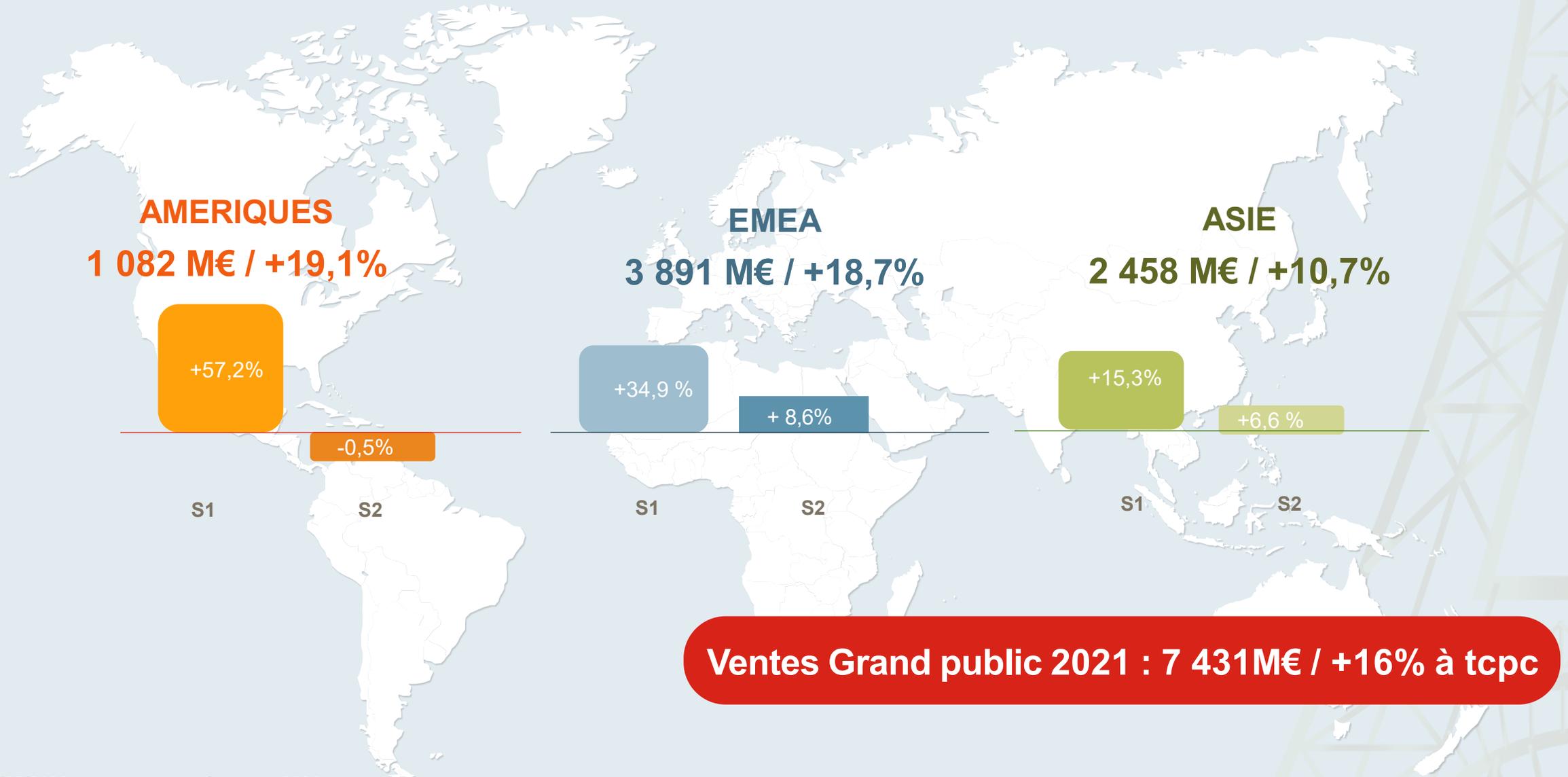
## Grand Public : des ventes records et de qualité

- **Forte dynamique**
  - Toutes géographies et catégories\*
  - E-commerce, vecteur de croissance majeur
- **Qualité des ventes / environnement peu promotionnel**
- **Moyens moteurs significativement accrus**
- **Augmentation de prix** pour contribuer à compenser les vents contraires



\* Hors ventilateurs

## Evolution des ventes par géographie



# Evolution des ventes par ligne de produits



## Les catégories gagnantes de 2021

- **Electrique culinaire**
- **Articles culinaires**
- **Entretien des sols**



**1** 

---

Ventes

**2** 

---

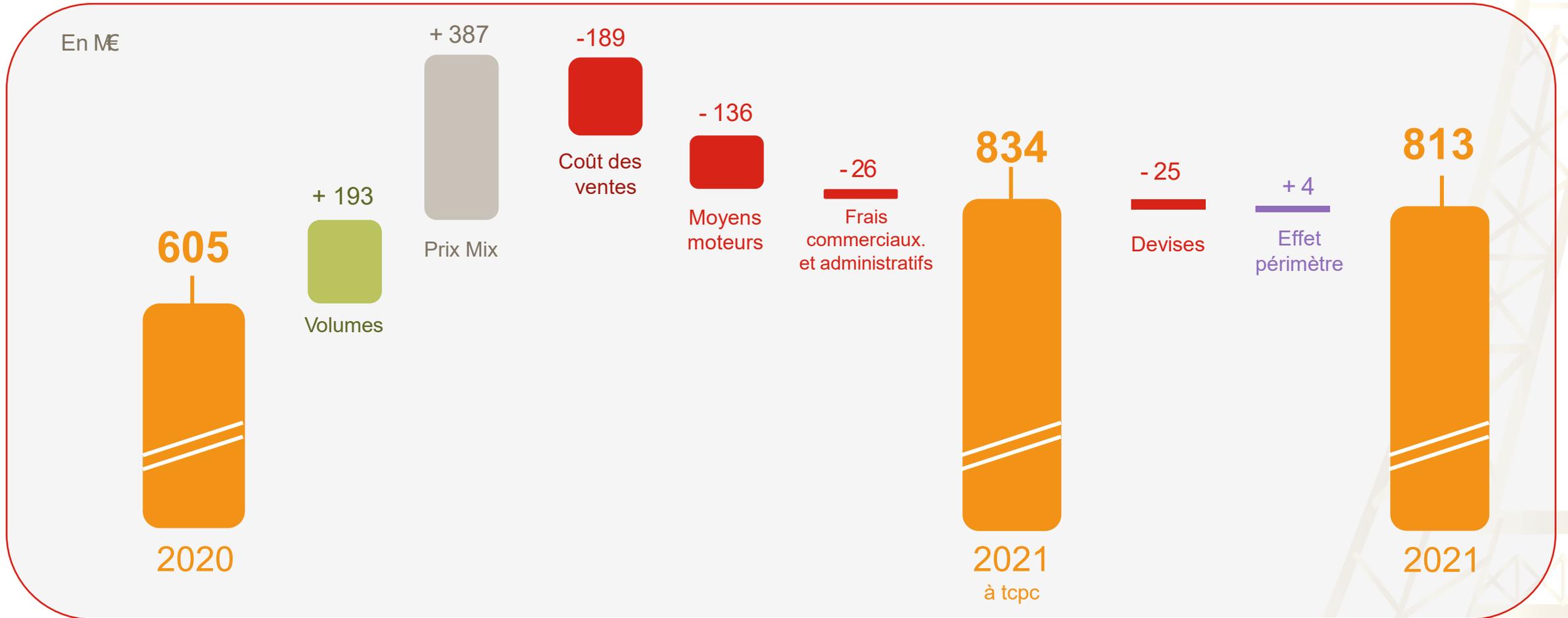
Résultats



## Résultat Opérationnel d'Activité (ROPA)

En M€	2019	2020	2021	2021 vs 2020
Ventes	7 354	6 940	8 059	+ 16,1 %
<b>ROPA</b>	<b>740</b>	<b>605</b>	<b>813</b>	<b>+ 34,3 %</b>
<i>MOP</i>	10,1 %	8,7 %	10,1 %	+ 1,4 pt

# Construction du ROPA, 2020 → 2021



Pour mémoire, ~ 300 M€ de surcoûts en 2021 (matières, composants, fret, devises)

## Résultat d'exploitation

En M€	2019	2020	2021	2021 vs 2020
ROPA	740	605	813	+ 34 %
Intéressement et participation	- 37	- 24	- 39	
Autres produits et charges d'exploitation	- 82	- 78	- 59	
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>621</b>	<b>503</b>	<b>715</b>	<b>+ 42 %</b>

## Résultat net

En M€	2019	2020	2021	2021 vs 2020
Résultat d'exploitation	621	503	715	+ 42 %
Résultat financier	- 61	- 60	- 65	
Impôts	- 131	- 94	- 142	
Intérêts minoritaires	- 49	- 48	- 54	
<b>Résultat net</b>	<b>380</b>	<b>301</b>	<b>454</b>	<b>+ 51 %</b>

## Bilan simplifié

En M€	2019	2020	2021
Actif immobilisé	4 263	4 250	4 444
BFR d'exploitation	1 215	848	1 115
<b>Total des actifs à financer</b>	<b>5 478</b>	<b>5 098</b>	<b>5 559</b>
Fonds propres	2 628	2 735	3 291
Provisions	423	454	394
Autres actifs et passifs à CT	430	391	350
Dette financière nette	1 997	1 518	1 524
<b>Total des financements</b>	<b>5 478</b>	<b>5 098</b>	<b>5 559</b>

# Génération de cash-flow libre

En M€

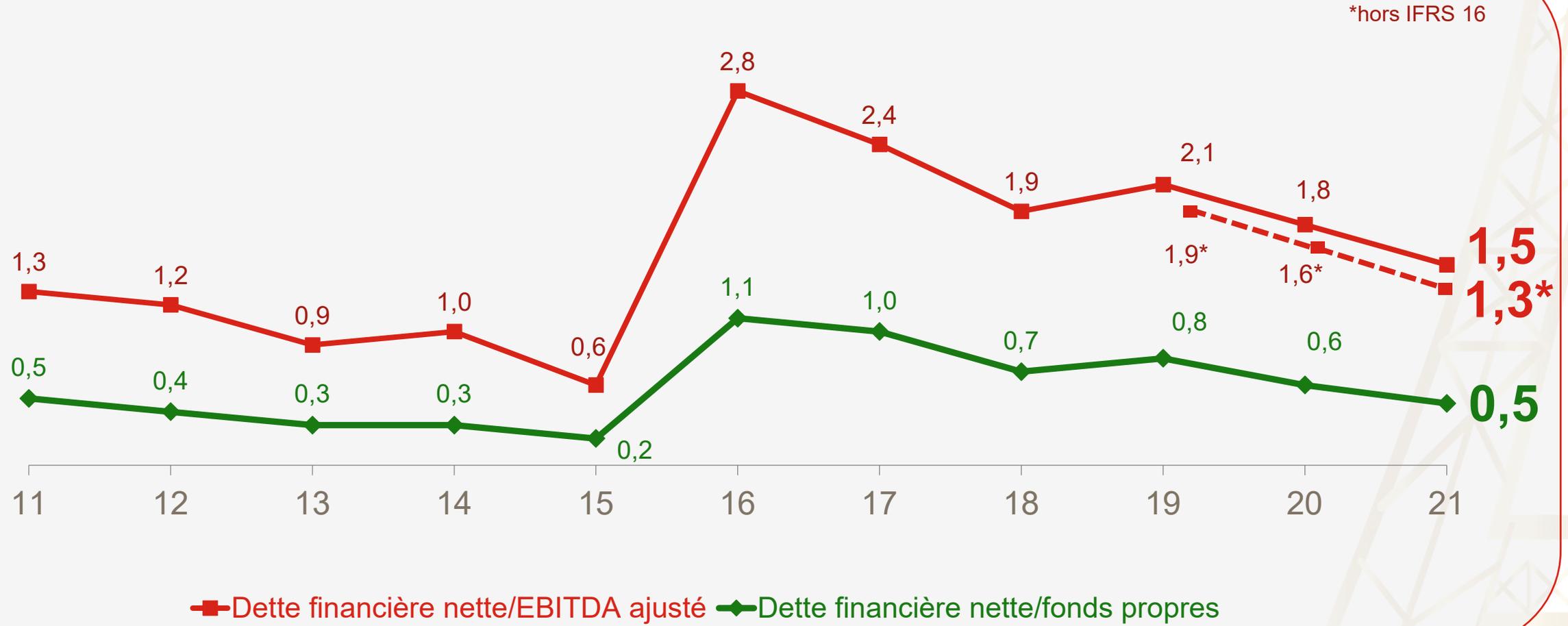


# Evolution de l'endettement financier net

En M€



# Ratios financiers sur 10 ans



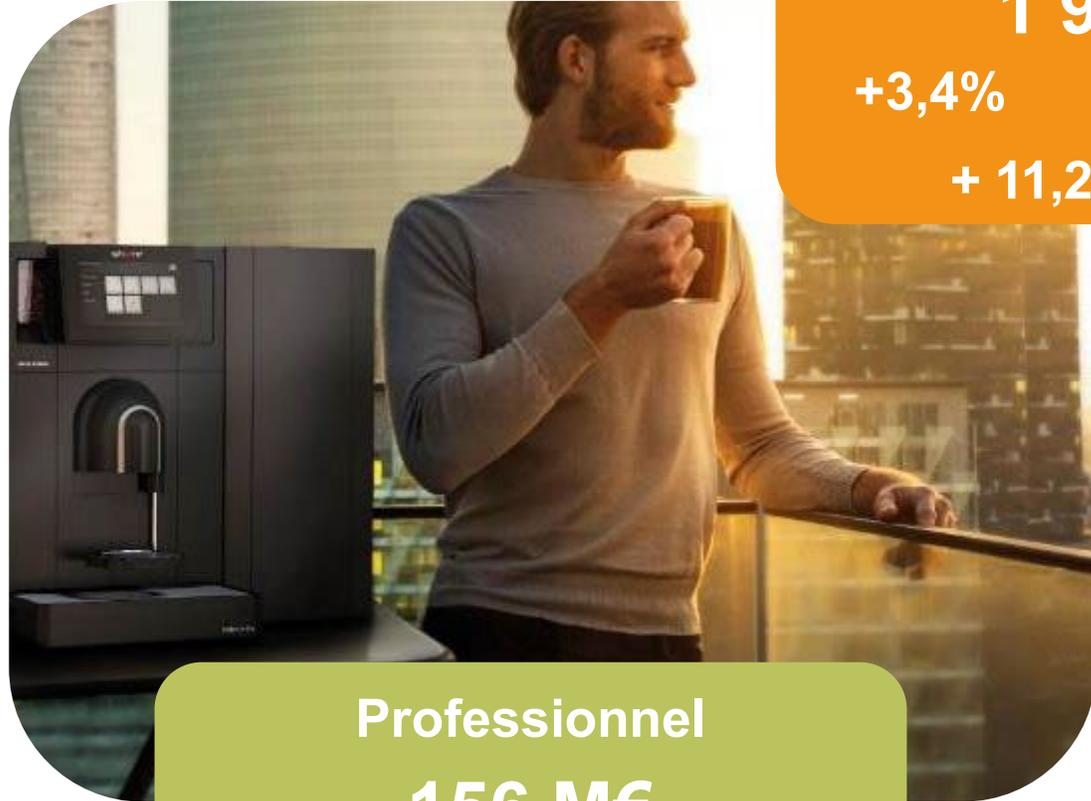
Ratios au 31/12



03

**UN SOLIDE 1ER  
TRIMESTRE -  
PERSPECTIVES  
2022**

## Un bon début d'année, dans nos deux activités



**Professionnel**

**156 M€**

**+20,1%**   **+16,8 % à tpc**

**Ventes**

**1 915 M€**

**+3,4%**   **+0,4% à tpc**

**+ 11,2 % vs 2019**



**Grand Public**

**1 760 M€**

**+2,2%**   **-0,8% à tpc**

## L'activité Professionnelle poursuit son redressement



Ventes **156 M€**  
+20,1% +16,8% à tpc

- Un historique bas au T1 2021
- **Croissance nourrie par l'activité courante**, équipement et services, notamment dans la zone EMEA
- **Un portefeuille clients diversifié** comme base solide pour la reprise
- Redémarrage de l'activité avec **Luckin Coffee en Chine**

## Une activité Grand Public stable, à tpc, sur une base 2021 très élevée

- **Ventes en hausse de 14%** par rapport au T1 2019
- **Activité globalement bien orientée**
  - La grande majorité des marchés en progression
  - Impact de la situation en Ukraine
- **Un effet prix-mix en amélioration continue**
- **Une chaîne d'approvisionnement toujours perturbée**
- Groupe SEB continue à **surperformer** le marché et à **consolider** ses positions

**Ventes 1 760 M€**  
**+2,2%**     **-0,8% à tpc**



## Une profitabilité saine...

### Résultat Opérationnel d'Activité

**140 M€ ; 7,3% de marge opérationnelle**  
172 M€ à tpc ; 9,2% de marge opérationnelle

- Rappel : le résultat du T1 n'est pas représentatif du résultat annuel (saisonnalité)
- Un ROPA record de 198 m€ et une marge opérationnelle de 10,7% au T1 2021
- Très bonne tenue de la marge brute
- Un ROPA de 140 M€ au T1 2022 incluant :
  - Un effet devises de - 32 M€
  - Une hausse de 50 M€ des investissements dans les moteurs de croissance et les dépenses commerciales

...et une structure financière solide

**Dettes financières  
nettes au 31/03/2022**

**1 850 M€\***  
+385 M€ vs 31/03/2021

▪ **Augmentation de la dette nette vs 31/03/2021**

- Augmentation du BFR liée à la politique volontariste de stocks élevés face aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement

▪ **Une structure de financement saine et équilibrée**

- Une dette à moyen-long terme essentiellement à taux fixe

\*y.c dette IFRS 16 : 339 M€

## Maintien de nos ambitions pour 2022



- Vigilance quant à la situation géopolitique et sanitaire
- **Maintien des ambitions pour 2022 : Croissance du chiffre d'affaires et progression du ROPA**
  - Supposant une amélioration progressive de la conjoncture
  - Capitalisant sur notre dynamique d'innovation et notre puissance commerciale
- **Confiance réaffirmée dans notre modèle d'affaires et dans notre capacité à renforcer nos positions dans le monde**



04

**DISSOCIATION  
DES FONCTIONS  
DE PRÉSIDENT ET  
DE DIRECTEUR  
GÉNÉRAL**

# Dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général



**Thierry de La  
Tour d'Artaise**

*Actuellement  
Président-Directeur  
Général*



**Stanislas de  
Gramont**

*Actuellement  
Directeur Général  
Délégué*



**10 février 2022**

Décision du Conseil d'administration de  
dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général

**A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022:**

**Thierry de La Tour d'Artaise**  
Président du Conseil d'administration

**Stanislas de Gramont**  
Directeur Général

## Un processus planifié de longue date

- Fin 2018: Arrivée de Stanislas de Gramont en tant que Directeur Général Délégué, en charge des Continents
- 2019-2021: Extension progressive de ses responsabilités
- 2021: Recommandation du PDG au CGR et au Conseil de procéder à la dissociation
- 1<sup>er</sup> juillet 2022: Prise en main par le DG de l'ensemble des fonctions opérationnelles: Produits / Innovation, Industrie, Finance, Ressources Humaines, WMF, en sus des responsabilités précédentes (ventes, marketing, IT)

→ **Accompagnement évolutif** du DG par le Président

## Un tandem actif pour une dissociation performante

→ Maintien du **TANDEM ACTIF** créé entre le PDG et le DGD, les rôles évoluant:

### Directeur Général

- Responsable de la conduite des affaires
- Mise en œuvre de la Stratégie
- L'ensemble des équipes lui reportent

### Président:

- Animation du Conseil
- Relations actionnaires et institutionnelles
- Stratégie / RSE / Acquisitions

## Travaux menés par le CGR

- Le **CGR** a confié au Cabinet Willis Towers Watson - qui accompagne le CGR depuis 2011 - une étude sur la Gouvernance et la Rémunération des mandataires sociaux des sociétés du SBF120, à gouvernance dissociée.
- Le **CGR** a formulé à **l'unanimité une recommandation au Conseil**.
- **Le Conseil** a adopté la recommandation du CGR à **l'unanimité, moins une voix** (courant Fédérative), sur la rémunération du Président.

# Méthodologie appliquée aux 60 sociétés du SBF120 à direction dissociée



*Les cabinets en rémunération confirment que la taille de la société intervient peu dans la fixation de la rémunération fixe du Président : la complexité, l'étendue du poste et l'expérience du titulaire priment.*

Le Président y exerce un rôle important et actif. **Ce groupe d'entreprises est le plus représentatif de la situation du Groupe SEB.**

# Rémunération du Président

**15 sociétés**

(dont 9 du CAC 40)

**Président  
ancien dirigeant exécutif**

Médiane 950 K€ - 3<sup>ème</sup> quartile 1160 K€

**27 sociétés**

**Président avec rôle et  
missions étendus**

Médiane 600 K€ - 3<sup>ème</sup> quartile 950 K€

Le Président ne bénéficiera **ni de part variable, ni d'actions gratuites.**

La mission d'accompagnement du DG étant par nature évolutive dans le temps, la rémunération du Président sera naturellement sujette à revue par le CGR et le Conseil.

Le Conseil a retenu la recommandation du CGR de fixer la rémunération du Président à 950 K€ eu égard à sa séniorité et aux missions qu'il assumera.

## Rémunération du DG

Sur la base des mêmes panels que ceux utilisés pour le Président, la rémunération annuelle du DG a été établie comme suit :

- **Rémunération fixe + variable Cible = 1 650 K€**
- **Valorisation\* des 12 000 actions gratuites = 1 350 K€**

**La rémunération annuelle de Stanislas de Gramont passe donc de 2,3 M€ (DGD) à 3,0 M€ (DG)**

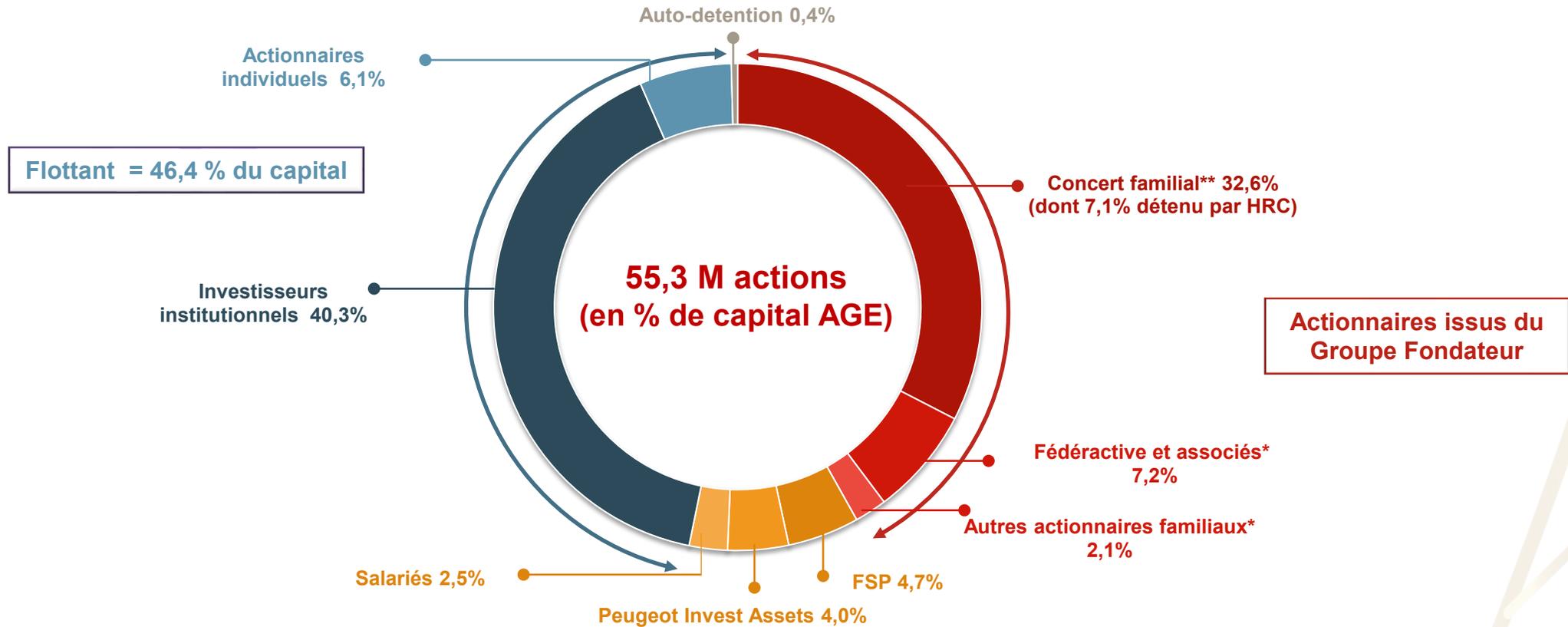
\* Référence CGR



# 05

**CAPITAL,  
DIVIDENDE ET  
COURS DE  
BOURSE**

# Répartition du capital au 31/12/2021

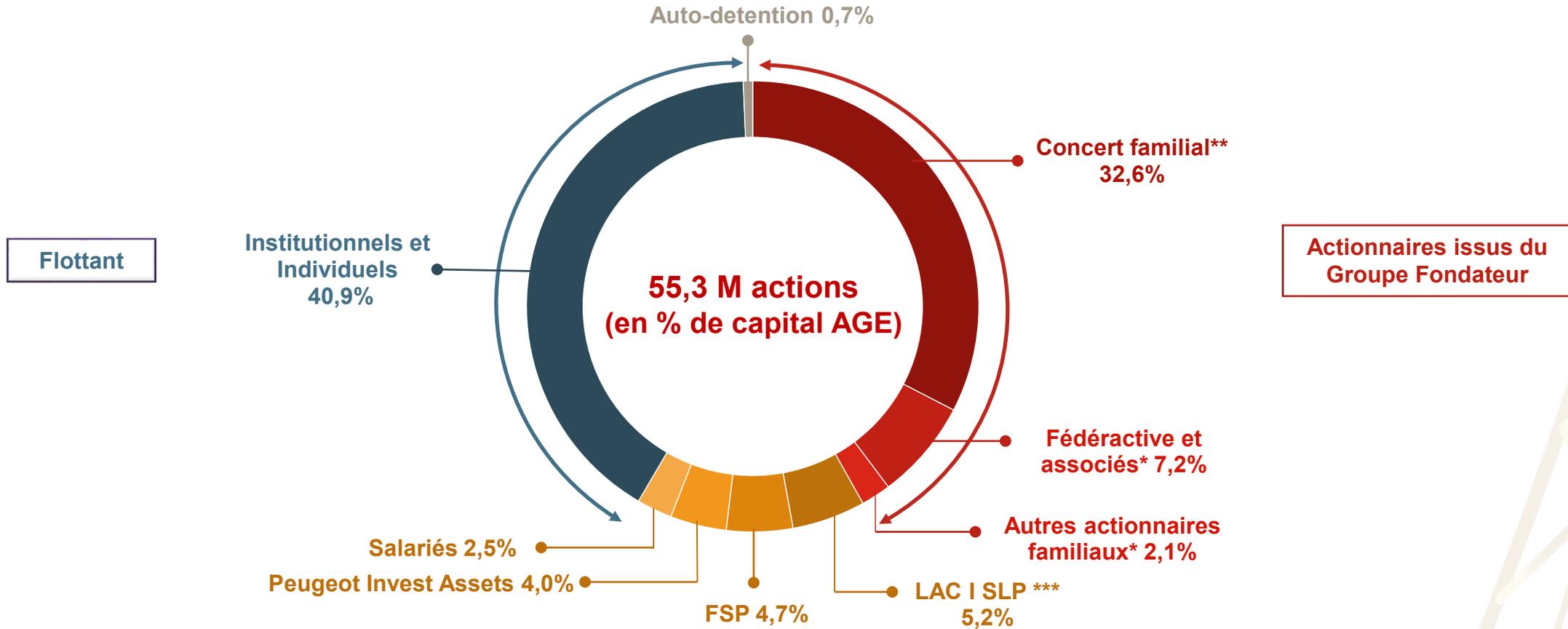


\* Actionnaires issus du Groupe Fondateur

\*\* Actionnaires issus du Groupe Fondateur poursuivant l'action de concert initiale (Pacte du 27/02/2019) incluant :

- Venelle Investissement 14,9%,
- Génération 9,7%,
- HRC 7,1%,
- et d'autres actionnaires familiaux 0,9%.

# Répartition du capital au 27/04/2022



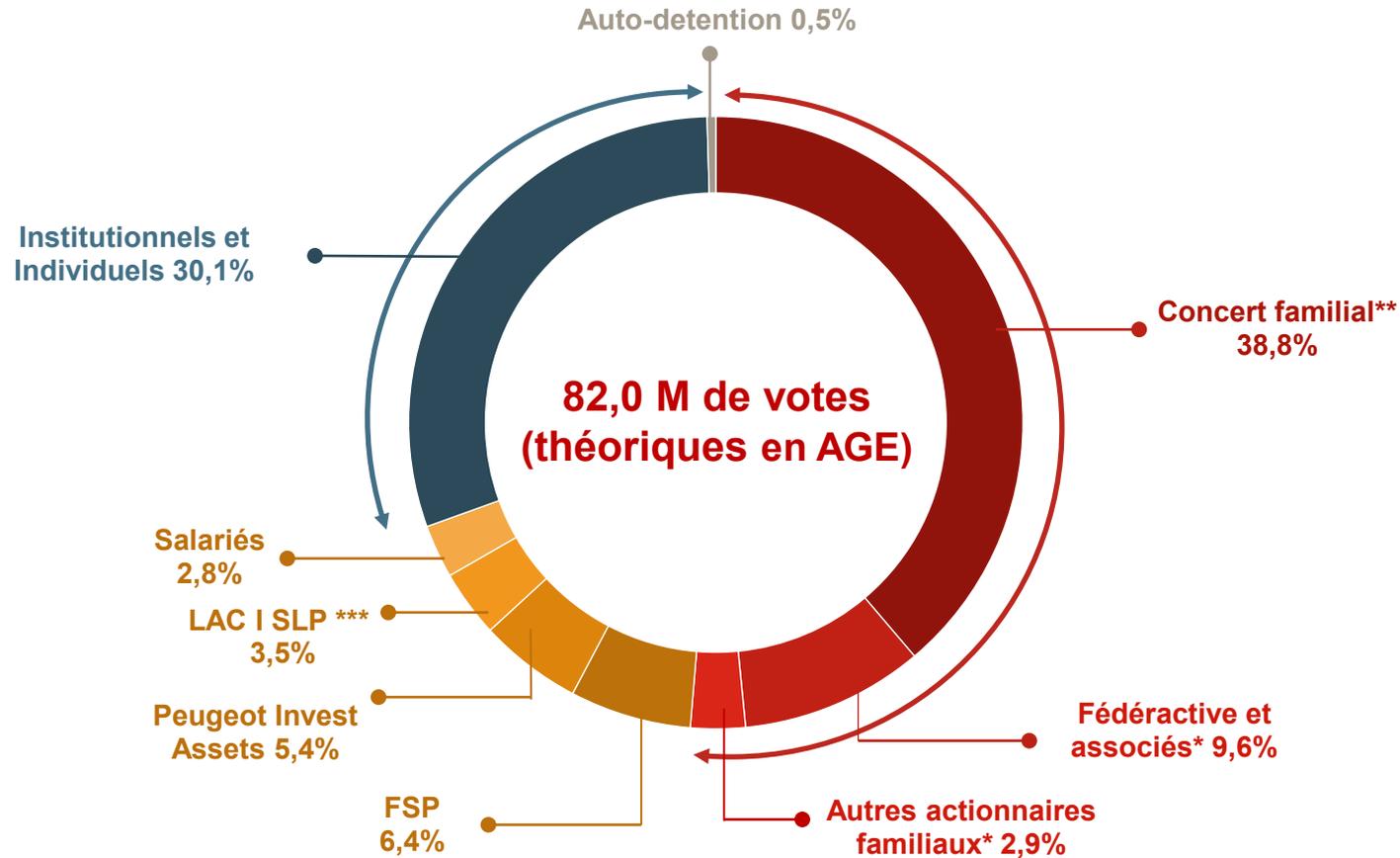
\* Actionnaires issus du Groupe Fondateur

\*\* Actionnaires issus du Groupe Fondateur poursuivant l'action de concert initiale (Pacte du 27/02/2019) incluant VENELLE INVESTISSEMENT, GENERACTION, HRC et d'autres actionnaires familiaux

\*\*\* Fonds géré par Bpifrance Investissement

# Répartition des droits de vote au 27/04/2022

Flottant



Actionnaires issus du Groupe Fondateur

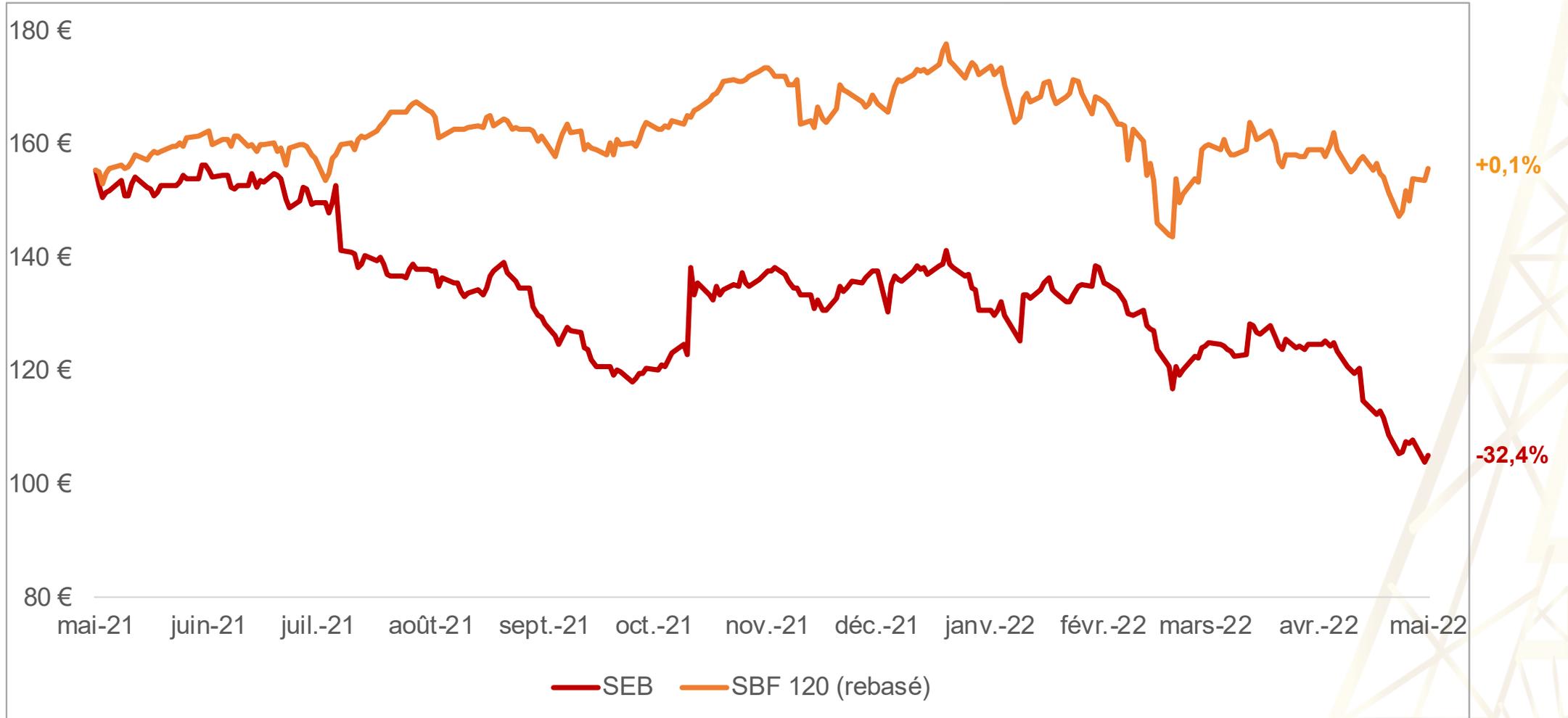
\* Actionnaires issus du Groupe Fondateur

\*\* Actionnaires issus du Groupe Fondateur poursuivant l'action de concert initiale (Pacte du 27/02/2019) incluant VENELLE INVESTISSEMENT, GENERACTION, HRC et d'autres actionnaires familiaux.

\*\*\* Fonds géré par Bpifrance Investissement

# Evolution du cours de bourse de SEB sur 1 an

Cours au 17 mai : 105,0€    Capitalisation boursière au 17 mai : 5 810M€



# Evolution du cours de bourse de SEB sur 15 ans

Cours au 17 mai : 105,0€

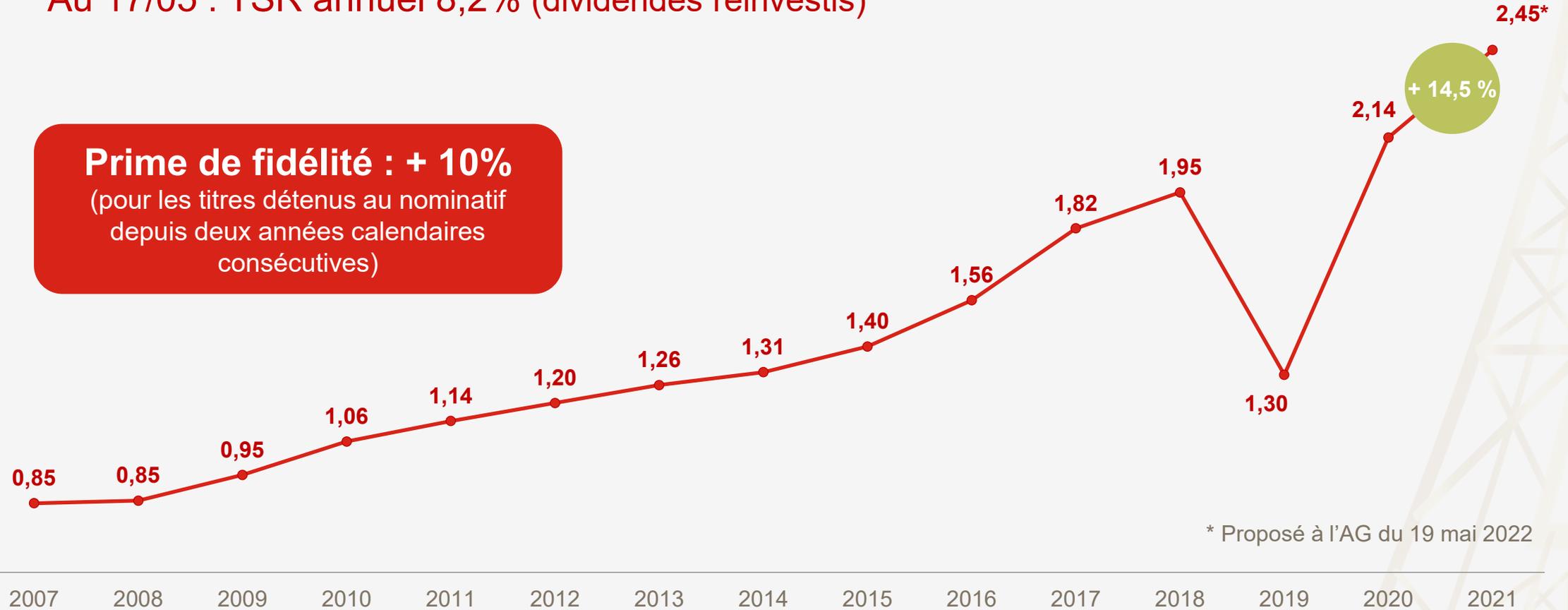
Capitalisation boursière au 17 mai : 5 810M€



## Evolution du dividende sur 15 ans (en €)

Au 17/05 : TSR annuel 8,2% (dividendes réinvestis)

**Prime de fidélité : + 10%**  
(pour les titres détenus au nominatif  
depuis deux années calendaires  
consécutives)





**06**

**GOUVERNANCE**

# Les faits marquants de la Gouvernance en 2021

## Révocation du mandat d'administrateur de FÉDÉRACTIVE

Au cours de l'exercice écoulé, l'**Assemblée Générale de SEB S.A. du 6 août 2021**, a **révoqué**, avec effet immédiat, le **mandat d'administrateur de FÉDÉRACTIVE**.

**Cette convocation résulte d'une décision unanime du Conseil d'administration, à l'exception de FÉDÉRACTIVE et de Delphine Bertrand, adoptée après :**

- **4 réunions du Conseil d'administration** : 20 mai, 25 juin, 29 juin, 13 juillet 2021,
- **2 réunions du Comité Gouvernance et Rémunérations (CGR)** : 27 mai et 18 juin 2021,
- **En présence de FÉDÉRACTIVE qui a fait valoir son point de vue.**

**L'Assemblée a procédé à cette révocation à une majorité de 67% des voix étant précisé que cette Assemblée réunissait 88% du total des voix (84% du capital).** Cette décision, après débat contradictoire, a été adoptée pour les motifs suivants :

- non-respect par FÉDÉRACTIVE des règles de gouvernance en nommant d'autorité un nouveau représentant permanent au Conseil d'administration, sans avoir obtenu l'avis du Comité Gouvernance et Rémunérations sur ce candidat puis l'aval du Conseil d'administration,
- non-respect par FÉDÉRACTIVE de la procédure de sélection des administrateurs adoptée par le Conseil d'administration,
- communication publique de FÉDÉRACTIVE sur des sujets et des débats qui par nature auraient dû rester dans la sphère du Conseil d'administration et interpellation de salariés en leur adressant sur leur adresse mail professionnelle ses communiqués.

## Les faits marquants de la Gouvernance en 2021

**Le concert familial, fort de plus de 260 membres et premier actionnaire de SEB avec 32,6% du capital, avait annoncé lors de la conclusion du pacte d'actionnaires de février 2019 « vouloir renforcer ses liens et la stabilité du capital » (avis AMF 219C0415 du 7 mars 2019).**

**Il a en 2021 réalisé ce qui suit en application de cette politique commune :**

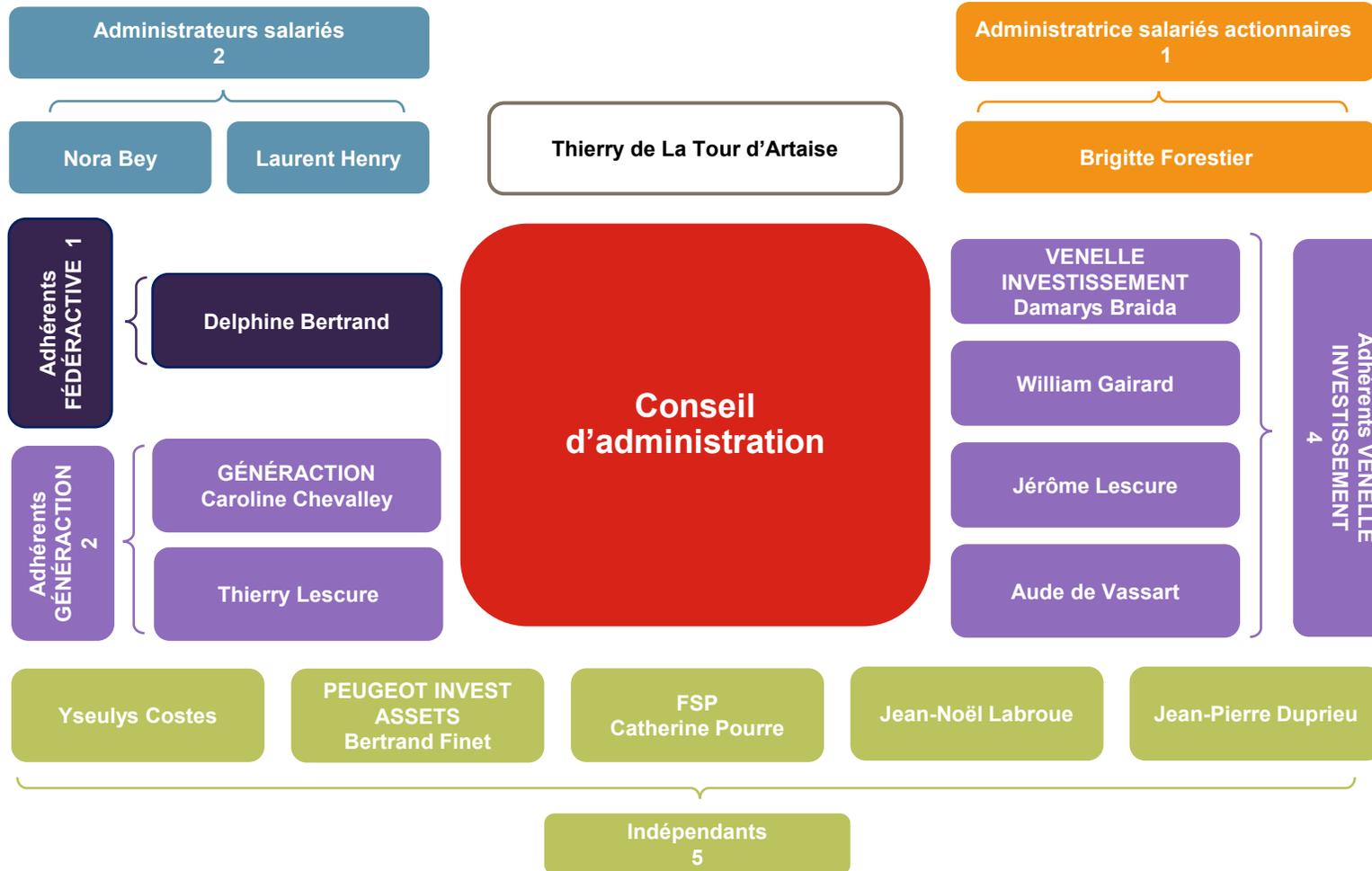
**→ Création de la Holding de Renforcement du Contrôle :**

Cette holding a reçu en mars 2021 une partie des titres des membres du concert pour être mesure de financer par endettement l'accroissement de sa participation dans SEB. Il détient aujourd'hui plus de 7% du capital.

**→ Concertation entre actionnaires :**

Les deux entités, VENELLE INVESTISSEMENT et GENERACTION, animent la vie du concert et organisent la consultation de leurs membres pour entretenir le dialogue avec la direction.

# Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2021)



**16**  
Membres

**38,4%**  
d'administrateurs  
indépendants

La qualité d'indépendant est appréciée chaque année par le CGR sur la base d'un questionnaire établi selon les recommandations du Code AFEP-MEDEF et renseigné par chaque administrateur

**Mandats arrivant à échéance lors de la présente Assemblée générale**

- **Madame Delphine Bertrand:** proposition de renouvellement
- **Monsieur Jean-Noël Labroue :** proposition de nommer BPIFRANCE INVESTISSEMENT

## Le Conseil d'administration en 2021

**56 ans**

Age moyen

**99%**

d'assiduité

**46%**

de femmes\*

**9**

Réunions dont 5 à distance

*\* 6/13 : les administrateurs salariés et l'administratrice salariée actionnaire ne sont pas pris en compte dans ce calcul conformément aux dispositions de la loi Pacte*

## Le Comité Audit et Conformité (au 31 décembre 2021)

**3 membres**

**FSP**  
Catherine Pourre

Présidente du Comité

**Jérôme Lescure**  
Venelle  
Investissement

**Yseulys**  
Costes

**Création en**  
**1995**

**2**  
**indépendants**

**5 réunions**  
**en 2021**

**100 %**  
**d'assiduité**

### Principales missions

- Identification et traitement des risques
- Politique de contrôle interne, programmes annuels d'audit interne
- Pertinence et fiabilité des méthodes comptables utilisées
- Procédures en matière de conformité et de lutte contre la fraude et la corruption
- Préparation du choix du collège des Commissaires aux comptes

# Le Comité Gouvernance et Rémunérations (au 31 décembre 2021)

**4 membres**

**Jean-Noël  
Labroue**

**Venelle  
Investissement**  
Damarys Braida

**Génération**  
Caroline  
Chevalley

**Peugeot  
Invest Assets**  
Bertrand Finet

Président du Comité

**Création en  
1995**

**2  
indépendants**

**7 réunions  
en 2021**

**100 %  
d'assiduité**

## Principales missions

- Plan de succession des mandataires sociaux et des dirigeants
- Gouvernance, éthique et diversité
- Composition, fonctionnement et évaluation du Conseil d'administration
- Politique de rémunération des administrateurs, des mandataires sociaux et des dirigeants
- Revue annuelle des ressources humaines
- Politique de développement durable et RSE

# Evolution de la Gouvernance en 2022 à l'issue de la présente Assemblée

## Comités du Conseil d'administration

### Comité Audit et Conformité

#### **Configuration actuelle**

**3 membres**  
dont **2 indépendants**  
**Présidente indépendante**  
**Catherine Pourre**

*Sous réserve de l'adoption de la 6<sup>ème</sup> résolution*

**1 nouveau membre :**  
**BPIFRANCE INVESTISSEMENT**

**4 membres**  
dont **3 indépendants**  
**Présidente indépendante**  
**Catherine Pourre**

# Evolution de la Gouvernance en 2022 à l'issue de la présente Assemblée

## *Comités du Conseil d'administration*

### Comité Gouvernance et Rémunérations

#### ***Configuration actuelle***

**4 membres**  
dont **2 indépendants**  
**Président indépendant**  
**Jean-Noël Labroue**

**Jean-Pierre Duprieu** en remplacement de  
Jean-Noël Labroue :  
administrateur indépendant

**Brigitte Forestier, nouveau membre:**  
administratrice salariée actionnaire

**5 membres**  
dont **2 indépendants**  
**Président indépendant**  
**Jean-Pierre Duprieu**

# Evolution de la Gouvernance en 2022

## Comités du Conseil d'administration

### Création d'un nouveau Comité à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022

#### Comité Stratégique et RSE

##### COMPOSITION

**6 membres**  
dont 3 indépendants

- Thierry de La Tour d'Artaise (Président)
- Thierry Lescure
- William Gairard
- Catherine Pourre
- Bertrand Finet
- Anne Guérin \*

*\*Sous réserve de l'adoption de la 6<sup>ème</sup> résolution*

##### Principales missions

Examiner et formuler des recommandations sur :

- les orientations stratégiques élaborées par le management,
- la veille concurrentielle et les projets de croissance externe,
- la politique RSE du Groupe, incluant la définition des objectifs et engagements, la mesure des progrès accomplis et la mise en place des outils de mesure de la performance extra-financière correspondants.



**07**

**INFORMATIONS  
PRÉALABLES  
AU VOTE DES  
RÉSOLUTIONS**



**INFORMATIONS PRÉALABLES  
AU VOTE DES RÉOLUTIONS**

---

**Résolutions  
ordinaires**

# Résolutions 1 à 3 : Approbation des comptes et affectation du résultat

## Résolution n°1

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 faisant ressortir un bénéfice net comptable de **162 611 076 euros**

## Résolution n°2

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 faisant ressortir un bénéfice net part Groupe de **453 825 387 euros**

## Résolution n°3

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et proposition de fixation du dividende ordinaire net à **2,45 euros par action**

## Résolution n°4 : Rémunérations des administrateurs

**Proposition d'augmenter l'enveloppe globale des rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration**

**Depuis 2019**

**Proposition soumise à la présente  
Assemblée Générale**

**600 000€**



**820 000€**

## Résolutions 5 & 6 : Composition du Conseil d'administration

### Résolution n°5 : Proposition de renouveler le mandat d'administratrice de Madame Delphine Bertrand pour 4 ans



Mme Delphine Bertrand, âgée de 57 ans, est Titulaire d'une licence de Japonais, diplômée du CPEI de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) et Maître praticien en PNL.

Elle est co-fondatrice de la Fondation Première Pierre (FPP) et a suivi une formation « objectif administratrice » de l'EM Lyon.

**Première nomination: 2017**

**Prochaine échéance en cas de renouvellement du mandat : 2026**

*Biographie en page 72 et Rapport du Conseil d'administration en page 364 du Document d'Enregistrement Universel 2021*

## Résolutions 5 & 6 : Composition du Conseil d'administration

### Résolution n°6 : proposition de nommer BPIFRANCE INVESTISSEMENT en qualité d'administrateur pour 4 ans



LAC I SLP est un fonds géré par Bpifrance Investissement qui opère les investissements en fonds propres de Bpifrance. Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'export

Bpifrance Investissement en tant qu'administrateur indépendant personne morale sera représenté par Mme Anne Guérin au Conseil d'administration de SEB S.A..

Mme Anne GUÉRIN, âgée de 53 ans, est diplômée de l'ESCP Europe. Elle a débuté sa carrière en tant que Chargée d'Affaires à la Banque de Développement des PME, puis comme Directrice de Participations chez Avenir Entreprises. Elle est entrée chez Bpifrance en 2008, comme Directrice région Île de France Ouest, puis a été Directrice des financements internationaux (2014-2016), et enfin Directrice des risques (2016-2017).

Elle est actuellement Directrice Exécutive en charge du Financement et du Réseau.

**Prochaine échéance du mandat en cas de nomination : 2026**

*Biographie en page 364 & 365 au sein du Rapport du Conseil d'administration du Document d'Enregistrement Universel 2021*

## Résolutions n°7 à 14 : Say on Pay

<b>Say on Pay Ex Post 2021</b>	<b>N° de résolution</b>	<b>Approbation des éléments fixes et variables de la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au titre ou attribués au cours de l'exercice 2021</b>
	<b>7</b>	Ex Post Général de l'ensemble des mandataires sociaux
	<b>8</b>	Ex Post Président-Directeur Général
	<b>9</b>	Ex Post Directeur Général Délégué
<b>Say on Pay Ex Ante</b>	<b>N° de résolution</b>	<b>Approbation de la politique de rémunération</b>
	<b>10</b>	Ex Ante Président-Directeur Général du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022
	<b>11</b>	Ex Ante Directeur Général Délégué du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022
	<b>12</b>	Ex Ante Président du Conseil d'administration à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2022
	<b>13</b>	Ex Ante Directeur Général à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2022
	<b>14</b>	Ex Ante Administrateurs

## Say on Pay : Ex Post 2021

- **Ex Post Général - Résolution n°7** : approbation des éléments de rémunération de l'ensemble des mandataires sociaux (administrateurs et dirigeants mandataires sociaux)
- **Ex Post Président-Directeur Général et Directeur Général Délégué - Résolutions n°8 et 9** : approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de 2021

# Eléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 (résolutions 8 & 9)

## Résolution 8 : Président-Directeur Général

### REMUNERATION ANNUELLE

K €	2019	2020	2021
Part fixe attribuée	1 000	1 000	1 000
Part variable attribuée au titre de l'exercice versée en N+1	1 152	1 194	1 500
Rémunération attribuée en tant qu'administrateur	30	30	30
Avantages en nature	24	24	24
<b>Total attribué</b>	<b>2 206</b>	<b>2 248*</b>	<b>2 554</b>

\* Dont 91 K€ ont été reversés au titre des "dons Covid"

### REMUNERATION MOYEN/LONG TERME

Nombre	2019	2020	2021
Actions de performance	18 000	18 000	18 000

- Acquisition conditionnée à l'atteinte d'objectifs quantitatifs (CA et ROPA) mesurés sur la période d'acquisition de 3 ans
- Obligation de conservation correspondant à deux années de rémunération (fixe et bonus cible) - page 109 du DEU 2021
- Engagement de ne pas recourir à des opérations de couverture

# Eléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021 (résolutions 8 & 9)

## Résolution 9 : Directeur Général Délégué

### REMUNERATION ANNUELLE

K €	2019	2020	2021
Part fixe	750	750	750
Part variable attribuée au titre de l'exercice versée en N+1	660	715	900
Avantages en nature	8	20	49
<b>Total attribué</b>	<b>1 447</b>	<b>1 486*</b>	<b>1 699</b>

\* Dont 60 K€ ont été reversés au titre des "dons Covid"

### REMUNERATION MOYEN/LONG TERME

Nombre	2019	2020	2021
Actions de performance	11 000	11 000	9 000

- Acquisition conditionnée à l'atteinte d'objectifs quantitatifs (CA et ROPA) mesurés sur la période d'acquisition de 3 ans
- Obligation de conservation correspondant à l'équivalent d'une année de rémunération (fixe et bonus cible) - page 114 du DEU 2021
- Engagement de ne pas recourir à des opérations de couverture

## Résolutions n°10 à 13 : approbation de la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

**Du 1<sup>er</sup> janvier  
au 30 juin 2022**

- **Résolution 10 :**  
Politique de rémunération du  
Président-Directeur Général
- **Résolution 11 :**  
Politique de rémunération  
du Directeur Général Délégué

**1<sup>er</sup> juillet 2022**

Dissociation  
des fonctions  
de Président et de  
Directeur Général

**A compter du  
1<sup>er</sup> juillet 2022**

- **Résolution 12 :**  
Politique de rémunération  
du Président du Conseil  
d'administration
- **Résolution 13 :**  
Politique de rémunération du  
Directeur Général

# Ex Ante : Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

## PRINCIPES

→ La politique de rémunération s'inscrit dans le respect des principes suivants :

- Exhaustivité et simplicité
- Equilibre et cohérence
- Motivation et performance
- Transparence sur les critères et composantes de la rémunération

→ La rémunération des dirigeants est :

- Définie par le Conseil sur proposition du Comité Gouvernance et Rémunérations
- Cohérente avec la politique de rémunération du Groupe SEB et les pratiques de marché
- Déterminée en fonction de l'ensemble des composantes et en comparaison avec les benchmarks de rémunération

## STRUCTURE

→ Les différents éléments de la rémunération forment une structure équilibrée :

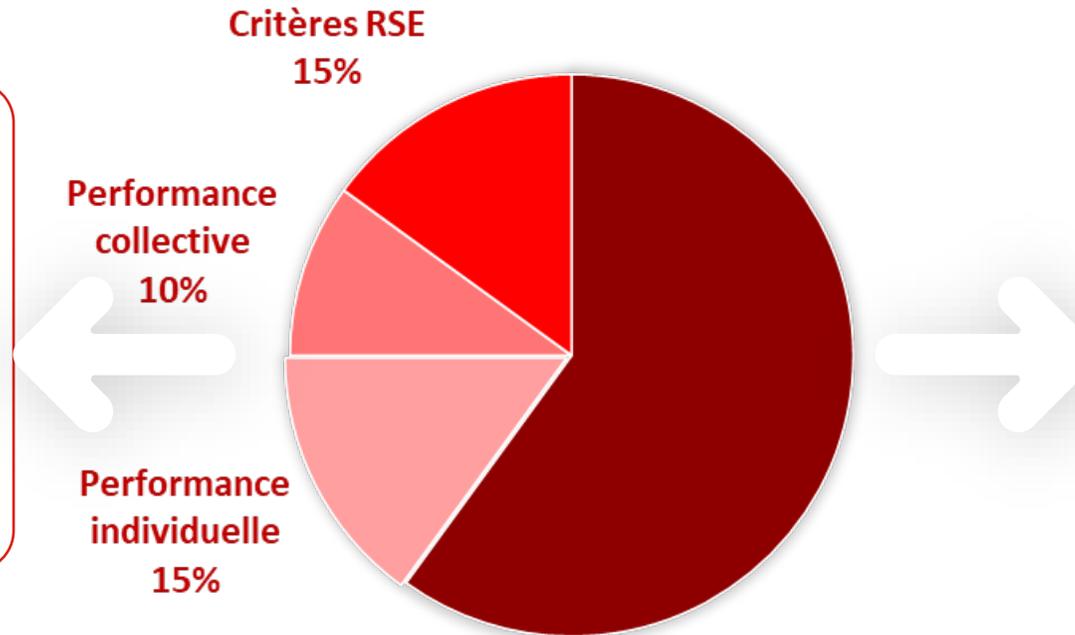
- 47 % de rémunération annuelle et 53 % de variable long terme
- 75 % d'éléments variables soumis à conditions de performance et 25 % de rémunération fixe
- 15% de critères RSE quantifiables  
60% de critères Economiques et  
25% de critères qualitatifs  
(variable court terme)

# Ex Ante : Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux

## La rémunération variable annuelle

### Critères qualitatifs (40%)

- Critères RSE quantifiables
- Performance individuelle
- Performance collective



### Critères quantitatifs (60%)

- Evolution du Chiffre d'affaires
- Evolution du Résultat Opérationnel d'Activité

# Ex Ante : Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux (résolutions n°10 à 13)

Politique de rémunération du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022

## Président-Directeur Général (résolution n°10)

Rémunération fixe 500 K€ \*

Rémunération variable <i>(calculée sur la performance annuelle)</i>	Cible à 100% Plafond de 150% de la rémunération fixe
--	--

Actions de performance	9 000 actions
------------------------	---------------

Avantages en nature	12 K€
---------------------	-------

### Engagements long terme:

→ Indemnité de départ

→ Régime de retraite supplémentaire

→ Régime de prévoyance et frais de santé

→ Assurance vie individuelle

\* 1 000 K€ bruts annuels

# Ex Ante : Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux (résolutions n°10 à 13)

Politique de rémunération du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022

## Directeur Général Délégué (résolution n°11)

Rémunération fixe 375 K€ \*

Rémunération variable <i>(calculée sur la performance annuelle)</i>	Cible à 80% Plafond de 120% de la rémunération fixe
--	---

Actions de performance	4 500 actions
------------------------	---------------

Avantages en nature	25 K€
---------------------	-------

\* 750 K€ bruts annuels

### Engagements long terme

- Indemnité de départ
- Engagement de retraite
- Régime de prévoyance et frais de santé
- Assurance vie individuelle
- Indemnité de non-concurrence

# Ex Ante : Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux (résolutions n°10 à 13)

## Politique de rémunération à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022

### Président du Conseil d'administration (résolution n°12)

Rémunération fixe	475 K€ *
Rémunération variable annuelle	Aucune
Actions de performance	Aucune
Avantages en nature	12 K€

\* 950 K€ bruts annuels

# Ex Ante : Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux (résolutions n°10 à 13)

## Politique de rémunération à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022

### Directeur Général (résolution n°13)

Rémunération fixe	412,5 K€ *
Rémunération variable <i>(calculée sur la performance annuelle)</i>	Cible à 100% Plafond à 150% de la rémunération fixe
Actions de performance	6 000 actions **
Avantages en nature	25 K€

\* 825 K€ bruts annuels

\*\* 12 000 actions base annuelle

#### Engagements long terme

- Indemnité de départ
- Engagement de retraite
- Régime de prévoyance et frais de santé
- Assurance vie individuelle
- Indemnité de non-concurrence

# Ex Ante : Politique de rémunération des administrateurs (résolution n°14)

## PRINCIPES

- Les conditions de rémunération des administrateurs sont arrêtées par le Conseil, sur proposition du Comité Gouvernance et Rémunérations.
- L'enveloppe globale autorisée s'élevait en 2021 à 600 000€.
- Sur recommandations du Comité Gouvernance et Rémunérations, le Conseil d'administration propose d'augmenter l'enveloppe globale à **820 000€**.

## STRUCTURE

- L'augmentation de l'enveloppe globale soumise à la présente Assemblée se répartirait comme suit:

Fonction	Part fixe (40%)	Part variable (60%)
Administrateur	14 000€	21 000€
Membre de Comité (en supplément)	6 000€	9 000€
Président de Comité (en supplément)	8 000€	12 000€

# Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions (résolution n°15)

**L'autorisation précédemment conférée arrivant à échéance, il vous est proposé par le vote de la 15<sup>ème</sup> résolution d'autoriser à nouveau le Conseil d'administration à intervenir sur les actions de la société**

Durée de l'autorisation :

**18**  
mois

Prix maximum d'achat par action :

**240€**  
(hors frais)

Plafond :

**10%**  
du capital social



**INFORMATIONS PRÉALABLES  
AU VOTE DES RÉOLUTIONS**

---

**Résolutions  
Extraordinaires**

# Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'annulation par la société de ses propres actions (résolution n°16)

**L'autorisation précédemment conférée arrivant à échéance, il vous est proposé par le vote de la 16<sup>ème</sup> résolution d'autoriser à nouveau le Conseil d'administration à annuler tout ou partie des actions de la société**

Durée de  
l'autorisation :

**26**  
mois

Plafond :

**10%**  
du capital social

## Emission de valeurs mobilières et augmentation de capital (résolutions n°17 à 21)

N°	Résolutions	Durée de l'autorisation	Plafond nominal
17	Emission de valeurs mobilières avec DPS	26 mois	5 500 000€
18	Emission de valeurs mobilières sans DPS (Offres au public)		5 500 000€
19	Emission de valeurs mobilières sans DPS (placements privés)		5 500 000€
20	Limitation globale des autorisations		11 000 000€
21	Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes		11 000 000€

## Attribution d'actions gratuites sous conditions de performance (résolution n°22)

Plafond :

**220 000**  
**actions**

soit 0,39756% du capital social

Durée de l'autorisation :

**14**  
**mois**

**Nombre d'actions pouvant être attribué aux mandataires sociaux :**

→ **Thierry de La Tour d'Artaise :**

**9 000 actions**

soit 0,01626% du capital social

→ **Stanislas de Gramont :**

**10 500 actions**

soit, 0,01897% du capital social

Augmentation de capital réservées aux adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise ou de Groupe et/ou à des cessions de titres réservés, avec suppression du DPS (résolution n°23)

**Augmentation de  
capital réservée avec  
suppression du Droit  
Préférentiel de  
Souscription**

**Durée de l'autorisation :**

**26  
mois**

**Plafond nominal :**

**553 377 €**

soit 1% du capital social

## Division de la valeur nominale unitaire des actions par deux (résolution n°24)

**La résolution a pour objet de déléguer au Conseil d'administration la mise en œuvre de la division de la valeur nominale unitaire des actions par deux.**

### Conséquences:

	AVANT	APRES
Valeur nominale de l'action	1 €	0,5 €
Montant du capital social	55 337 770 €	55 337 770 €
Nombre d'actions	55 337 770	110 675 540

- L'article 8 des statuts sur le nombre d'actions composant le capital sera modifié
- Cette opération sera réalisée sans frais, sans formalité et sans perte de droit pour les actionnaires de la société



08

**RAPPORTS DES  
COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

# Sommaire

- **Rapport sur les comptes annuels**
- **Rapport sur les comptes consolidés**
- **Rapport spécial sur les conventions réglementées**
- **Rapports sur les opérations liées au capital**

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

## Exercice clos le 31 décembre 2021

Document d'Enregistrement Universel : pages 335 à 339

### Résolution n°1

- **Certification des comptes sans réserve, ni observation**

- « Les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice »

- **Points clés de l'audit**

- Evaluation des titres de participation

- **Aucune observation sur le rapport de gestion, les autres documents sur la situation financière et le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise**

- **Format de présentation des comptes annuels**

- « Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen »

# Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

## Exercice clos le 31 décembre 2021

Document d'Enregistrement Universel : pages 307 à 311

### Résolution n°2

- **Certification des comptes sans réserve, ni observation**
  - « Les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation »
- **Points clés de l'audit**
  - Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill et des marques commerciales à durée de vie indéfinie
  - Evaluation et comptabilisation des provisions pour ristournes différées
- **Aucune observation sur le rapport de gestion du Groupe.**
- **Format de présentation des comptes consolidés (y compris le balisage de ces comptes)**
  - « Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen »

# Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

## Exercice clos le 31 décembre 2021

- Document d'enregistrement universel : pages 379 à 382
- **Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale**
  - Absence de convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé
- **Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale**
  - Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs
    - Avec exécution au cours de l'exercice écoulé
      - Convention de partage des projets de recherche et développement avec la société ZHEJIANG SUPOR Co Ltd
    - Sans exécution au cours de l'exercice écoulé

### **Avec Monsieur Thierry de LA TOUR D'ARTAISE**

- Indemnité de rupture et maintien des options d'achat ou de souscription d'actions
- Critères de performance qui subordonnent le versement de l'indemnité de rupture
- Régime de retraite supplémentaire à prestations définies et à droits certains

### **Avec Monsieur Stanislas de GRAMONT**

- Indemnité de rupture en cas de révocation de son mandat social
- Fixation des conditions de performances conditionnant le versement de l'indemnité de rupture
- Indemnité de non-concurrence en cas révocation ou démission
- Assurance vie individuelle
- Régime de retraite supplémentaire à prestations définies et à droits certains

# Rapports des commissaires aux comptes sur les opérations de capital Délégations ou autorisations à donner au Conseil d'administration

- **Résolutions n°17 à 20 et 23**

- Objet des rapports

- 17<sup>ème</sup> à 20<sup>ème</sup> résolutions : délégation de compétence pour une durée de 26 mois et selon un plafond défini afin de réaliser l'émission d'actions et diverses valeurs mobilières :
- avec maintien du droit préférentiel de souscription
  - avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public et/ou par voie d'offres visées à l'article L.411-2 du code monétaire et financier
- 23<sup>ème</sup> résolution : délégation de compétence pour une durée de 26 mois pour décider l'émission d'actions et/ou valeurs mobilières réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

- Vérifications spécifiques

- 17<sup>ème</sup> à 20<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> résolutions
  - Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions, pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination des prix d'émission des titres (18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> résolutions)
  - Pas d'avis sur les modalités de détermination des prix d'émission des titres (17<sup>ème</sup> résolution) ni sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription (18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> résolutions): le cas échéant, établissement d'un rapport complémentaire lors de l'utilisation de ces délégations

# Rapports des commissaires aux comptes sur les opérations de capital Délégations ou autorisations à donner au Conseil d'administration

- **Résolutions n°16 et 22**

- Objet des rapports

- 16<sup>ème</sup> résolution : délégation de pouvoir d'une durée de 26 mois pour annuler les actions achetées dans la limite de 10% du capital par période de 24 mois
- 22<sup>ème</sup> résolution : autorisation pour une durée de 14 mois d'attribution d'actions gratuites existantes au profit des membre du personnel salarié et/ou dirigeants

- Vérifications spécifiques

- 16<sup>ème</sup> résolution : pas d'observation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée
- 22<sup>ème</sup> résolution : pas d'observation sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration



**09**

**QUESTIONS /  
REPNSES**



**QUESTIONS EN  
DIRECT**



# 10

**VOTE DES  
RÉSOLUTIONS**

# RÉSOLUTIONS ORDINAIRES

# 1<sup>ÈRE</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021  
FAISANT RESSORTIR UN BÉNÉFICE NET COMPTABLE DE 162 611 076 EUROS**

## 2<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021  
FAISANT RESSORTIR UN BÉNÉFICE NET PART GROUPE DE 453 825 387 EUROS**

## 3<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021 ET  
PROPOSITION DE FIXATION DU DIVIDENDE ORDINAIRE NET À 2,45 EUROS PAR ACTION**

## 4<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**PROPOSITION D'AUGMENTER L'ENVELOPPE GLOBALE DES RÉMUNÉRATIONS  
ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À 820 000€**

## 5<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**PROPOSITION DE RENOUVELER LE MANDAT D'ADMINISTRATRICE DE  
MADAME DELPHINE BERTRAND POUR 4 ANS**

## 6<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**PROPOSITION DE NOMMER EN QUALITÉ D'ADMINISTRATEUR  
BPIFRANCE INVESTISSEMENT POUR 4 ANS**

## 7ÈME RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**APPROBATION DES INFORMATIONS SUR LES RÉMUNÉRATIONS DE L'ENSEMBLE DES MANDATAIRES SOCIAUX VISÉES À L'ARTICLE L. 22-10-9 I DU CODE DE COMMERCE**

## 8<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**APPROBATION DES ÉLÉMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA RÉMUNÉRATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE, VERSÉS AU COURS OU ATTRIBUÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL**

## 9<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

### A TITRE ORDINAIRE

**APPROBATION DES ÉLÉMENTS FIXES ET VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA RÉMUNÉRATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE, VERSÉS AU COURS OU ATTRIBUÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ**

# 10<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR  
GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER 2022 AU 30 JUIN 2022**

# 11<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ  
POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022 AU 30 JUIN 2022**

# 12<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION  
DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
APPLICABLE À COMPTER DU 1ER JUILLET 2022**

# 13<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION  
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL APPLICABLE À COMPTER DU 1ER JUILLET 2022**

# 14<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION  
DES ADMINISTRATEURS**

# 15<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE ORDINAIRE

**AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE L'ACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS**

# RÉSOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

# 16<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

## A TITRE EXTRAORDINAIRE

**AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE L'ANNULATION  
PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS**

# 17<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

## A TITRE EXTRAORDINAIRE

**DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL PAR L'ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL ET/OU À DES TITRES DE CRÉANCE, AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES**

# 18<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

## A TITRE EXTRAORDINAIRE

**DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL ET/OU À DES TITRES DE CRÉANCE AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DANS LE CADRE D'OFFRES AU PUBLIC**

## 19<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

### A TITRE EXTRAORDINAIRE

**DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'ÉMETTRE DES ACTIONS ORDINAIRES ET/OU DES VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL ET/OU À DES TITRES DE CRÉANCE AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DANS LE CADRE D'OFFRES VISÉES À L'ARTICLE L. 411-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER**

# 20<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE EXTRAORDINAIRE

**LIMITATION GLOBALE DES AUTORISATIONS**

## 21<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

### A TITRE EXTRAORDINAIRE

**DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES, PRIMES OU AUTRES SOMMES, DONT LA CAPITALISATION SERAIT ADMISE**

## 22<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE EXTRAORDINAIRE

**AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE L'ATTRIBUTION  
D' ACTIONS GRATUITES SOUS CONDITIONS DE PERFORMANCE**

## 23<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

### A TITRE EXTRAORDINAIRE

**AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'EFFET DE PROCÉDER À DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS À UN PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE OU DE GROUPE ET/OU À DES CESSIIONS DE TITRES RÉSERVÉES, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES**

## 24<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

### A TITRE EXTRAORDINAIRE

**DIVISION PAR DEUX (2) DE LA VALEUR NOMINALE UNITAIRE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ,  
DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MODIFICATION  
CORRÉLATIVE DES STATUTS**

# 25<sup>ÈME</sup> RÉSOLUTION

A TITRE EXTRAORDINAIRE

**POUVOIRS POUR FORMALITÉS**



**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**

# Glossaire

## **A taux de change et périmètre constants (à tcpc) - Organique**

Les montants et les taux de croissance à taux de change et périmètre constants (ou organiques) de l'année N par rapport à l'année N-1 sont calculés :

- en utilisant les taux de change moyens de l'année N-1 sur la période considérée (année, semestre, trimestres)
- sur la base du périmètre de consolidation de l'année N-1.

Cette pratique concerne essentiellement les ventes et le Résultat Opérationnel d'Activité.

## **Résultat Opérationnel d'Activité (ROPA)**

Le Résultat Opérationnel d'Activité (ROPA) est le principal indicateur de performance du Groupe SEB. Il correspond aux ventes diminuées des frais opérationnels, à savoir, du coût des ventes, des frais d'innovation (R&D, marketing stratégique, design), de la publicité, de marketing opérationnel et des frais commerciaux et administratifs. L'intéressement et la participation, ainsi que les autres produits et charges d'exploitation non courants en sont exclus.

## **EBITDA ajusté**

L'EBITDA ajusté correspond au Résultat Opérationnel d'Activité diminué de l'intéressement et de la participation, auquel on ajoute les amortissements et les dépréciations opérationnels.

## **Cash flow libre**

Le cash flow libre correspond à l'EBITDA ajusté, après prise en compte de la variation en fonds de roulement d'exploitation, des investissements récurrents (CAPEX), des impôts et frais financiers ainsi que d'autres éléments non opérationnels.

## **Dettes financières nettes**

L'endettement financier net comprend l'ensemble des dettes financières courantes et non courantes diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des instruments dérivés liés au financement du Groupe. Il comprend également la dette financière née de l'application de IFRS 16 « contrats de location » ainsi que d'éventuels placements financiers court terme sans risque de changement de valeur significatif mais dont l'échéance à la date de souscription est supérieure à 3 mois.

## **Programme de fidélisation (LP)**

Ces programmes, portés par les enseignes de distribution, consistent à proposer des offres promotionnelles sur une catégorie de produit aux consommateurs fidèles accumulant plusieurs passages en caisse sur une courte période. Ces programmes promotionnels permettent aux distributeurs de favoriser la fréquentation de leurs magasins, et à nos consommateurs d'accéder à nos produits à des prix préférentiels.

## Relations Analystes/Investisseurs

Groupe SEB  
Direction de la Communication Financière  
et des Relations Investisseurs

### Isabelle Posth

[iposth@groupeseb.com](mailto:iposth@groupeseb.com)

Tel: +33 (0) 4 72 18 16 04  
[comfin@groupeseb.com](mailto:comfin@groupeseb.com)

[www.groupeseb.com](http://www.groupeseb.com)



## Presse

Groupe SEB  
Direction de la Communication Corporate

### Cathy Pianon

[cpianon@groupeseb.com](mailto:cpianon@groupeseb.com)

Tel: + 33 (0) 6 33 13 02 00

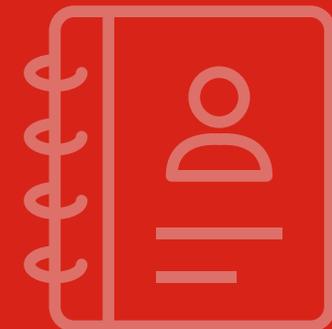
Image Sept  
**Caroline Simon**  
**Claire Doligez**  
**Isabelle Dunoyer de Segonzac**

[caroline.simon@image7.fr](mailto:caroline.simon@image7.fr)

[cdoligez@image7.fr](mailto:cdoligez@image7.fr)

[isegonzac@image7.fr](mailto:isegonzac@image7.fr)

Tel: +33 (0) 1 53 70 74 48



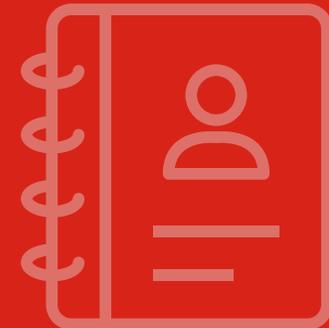
## Prochains événements 2022

**21 juillet** | avant bourse

Ventes et résultats S1 2022

**24 octobre** | après bourse

Ventes et informations financières 9 mois 2022



AGENDA